Accusé de réception en préfecture
073-217301712-20231113-69_2023-DE
Date de télétransmission : 16/11/2023
Date de réception préfecture : 16/11/2023

VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 3 Novembre 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 à 20 h,** sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – GRANDCHAMP Brigitte	15 –	22 – MARANDET Yannick
2 _- Yves PAVILLET	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 – FAVRE Michelle	17 – ROCHER Lakshmi	24 –
4 – BUISSON André	11 – BRUNET Didier	18 – DURET Stéphanie	25 – FETTAH Mohamed
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – CEFALU Alexia
6 - FAUCONET David	13 – CORTADE Thierry	20 – HAND Fabrice	
7 – PIAGET Chantal	14 –	21 – BRUAND Thierry	

Excusés : Philippe GOLEC (pouvoir à Jérôme NOUAIS) ; Franck PITTNER (pouvoir à Yves PAVILLET) ; Lucie TEIXEIRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme NOUAIS

N° 13-11-2023/69

RAPPORT DU MANDATAIRE SPL OSER POUR L'EXERCICE 2022

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Pour mémoire, la Ville de Montmélian est membre de la SPL d'efficacité énergétique OSER depuis sa constitution en 2013, par délibération du Conseil Municipal du 8 octobre 2012.
Le Conseil Municipal a désigné Yves PAVILLET en tant que mandataire pour le représenter au sein de la SPL.

La SPL OSER est un outil mutualisé destiné à accompagner les collectivités locales qui en sont actionnaires au développement de projets de rénovation énergétique ambitieux.
Les marchés avec engagement de performance énergétique ont été très largement développés sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SPL OSER y a contribué aux côtés des acteurs institutionnels tels que la Région, l'ADEME et AURAEE.
Par ces marchés, le titulaire s'engage sur la réalisation d'un programme de travaux pour un prix fixé, un délai et un objectif contractuel de performance énergétique. L'exploitant y joue un rôle particulier puisqu'il participe à la phase conception-réalisation, prend en main les installations qui concourent à la performance du bâtiment pendant les travaux et plusieurs années après réception.

Pour les études en amont, dont les audits énergétiques et l'accompagnement à la rédaction du programme de travaux, l'activité a été aussi soutenue que celle de l'exercice précédent. La Société a signé 16 marchés.

Sur le plan opérationnel, l'activité se poursuit en mandat de maîtrise d'ouvrage sur une durée longue, couramment plus de dix ans avec la phase exploitation maintenance. L'activité s'est déroulée sur une majorité de mandats signés dans les années précédentes mais aussi sur la phase de lancement de nouveaux mandats signés en 2022 et ceux signés en 2021 (6 en 2022 et 7 en 2021). Pour la Phase Conception réalisation, l'activité porte sur seize opérations en cours.
L'entrée de douze nouveaux actionnaires dans la société en 2021 et 2022 ainsi que les nouvelles sollicitations des actionnaires historiques doivent conduire à une forte hausse de l'activité pour les années à venir.
Fin 2022, le nombre d'actionnaires est de 35.
Le résultat de l'exercice 2022 se solde par un bénéfice de 51 022 euros contre une perte de 82 179 euros pour l'exercice précédent.

L'article 1524-5 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales doivent se prononcer sur le rapport écrit qui est soumis au moins une fois par an par leur(s) représentants(s) au conseil d'administration ou de surveillance des sociétés d'économie mixte locales (SEML), ou le cas échéant de l'assemblée spéciale, ainsi que des SPL, SPLA et SEMOP.

Le rapport annuel des mandataires pour l'exercice 2022 est joint en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport annuel de la SOCIETE PUBLIQUE LOCALE OSER pour l'exercice 2022, joint en annexe.

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS

MAIRIE de MONTMELIAN (Savoie)

Le Maire

Béatrice SANTAIS

pour Conseil 13/11

SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES
EXERCICE 2022

https://spl-oser.fr/
Bureaux : 5 rue Eugène Faure – 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 22 55 34 – contacts.spl@spl-oser.fr
R.C.S. LYON 791 623 069 – APE 7112B – TVA FR 80 791 623 069

Exercice clos le 31/12/2022

Contexte :

Il est rappelé l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

« *Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa* »

Cette obligation est à la charge des représentants des collectivités territoriales directement représentées au Conseil d'Administration qui disposent d'un mandat d'administrateur, mais également des représentants des collectivités territoriales non directement représentées au Conseil d'Administration qui disposent d'un mandat à l'Assemblée Spéciale.

Le contenu du rapport qui vous est présenté répond à différentes réglementations et s'appuie notamment sur le Décret n° 2022-1406 du 4 novembre 2022 qui est entré en vigueur le 1er janvier 2023 lié au rapport des mandataires ; mais également sur les articles L.232-1 et L.225-100-1 du Code de commerce liés au rapport de gestion d'une société.

Ce rapport a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant une information complète sur la société, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle. Ce rapport contribue au contrôle analogue de la SPL OSER.

Les assemblées délibérantes des collectivités possédant un siège au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Spéciale doivent délibérer afin de prendre acte de ce rapport.

SOMMAIRE

I. Présentation de l'Epl 5

1. Edito du Président 5
2. Informations générales 6
3. Objet social – Domaines d'activité 8
4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités 8
5. Evolution du nombre d'actionnaires 8
6. Répartition du capital social 9
7. La gouvernance 10

a - Composition du conseil d'administration 10
b - Les représentants à l'assemblée spéciale 11
c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires 12
d - Situation des mandats des administrateurs 13

II. Principales activités, opérations de l'année écoulée et situation financière 18

1. Principales activités et opérations de l'année 18

a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé 18
b - Analyse de l'évolution des affaires 18
II.1.b.1. Activité économique 18
II.1.b.2. Organisation interne et adaptation aux besoins 20
II.1.b.3. Evolution du chiffre d'opérations sur 7 ans 21
II.1.b.4. Changement dans le mode de réalisation 22
II.1.b.5. Utilisation des instruments financiers 22

2. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice 23

II.2.a.1. Activité économique 23
II.2.a.2. Trésorerie 23
II.2.a.3. Vie sociale 23
II.2.a.4. Recrutement 23

3. Activités en matière de recherche et de développement 23
4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir 23
5. Etablissements 24

II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée 24
II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A. 24

6. Participation des salariés au capital 24
7. Exposé sur les résultats économiques et financiers 25

a - Exposé 25
b - Situation financière sur 3 ans 27
c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans 27
d - Analyse de l'évolution des résultats 28
e - Présentation des comptes annuels 28
II.7.e.1. Affectation du résultat 28
II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents 29
II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement 29
II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement 29
f - Répartition du chiffre d'affaires par clients. 30
g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique 31

8. Performance énergétique - Résultats 32
9. Perspectives de développement 34

a - Analyse du carnet de commande 34

III. Etat des relations entre la collectivité et l'Epl 35

1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année 35

IV. Etat des prises de participation - Situation du groupe 35

V. Evolutions statutaires et de l'actionnariat intervenues dans l'année 36

1. Evolutions statutaires 36

a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année 36

b - Historique des 5 dernières années 36

2. Evolutions de l'actionnariat 37

a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours des trois dernières années 37

b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année 38

c - Historique des 2 dernières années 39

3. Changements intervenus au cours de l'exercice 40

VI. Bilan de gouvernance 41

1. Réunions du conseil d'administration 41
2. Réunions de l'assemblée spéciale 41
3. Réunions de l'assemblée générale 42
4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements sur 3 ans 42
5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux 43
6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société 43

a - Principaux risques et incertitudes 43

b - Contrôle interne 43

c - Contrôles externes 44

7. Contrôle analogue 44

a - Contexte 44

b - Capitaux propres 44

c - Gouvernance 44

d - L'Assemblée Spéciale (A.S.) 45

e - Le Conseil d'Administration (C.A.) 45

f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.) 46

g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.) 46

h - Les Assemblées Générales 47

i - Le pacte d'actionnaires 47

VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires 47

VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée 47

j - Activité 48

VII. AnnexeS 49

Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours 50

Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée 53

Annexe 3 – Comptes annuels 60

I. PRESENTATION DE L'EPL

1. Edito du Président

La rénovation énergétique des bâtiments est devenue ces dernières années un sujet important sur lequel de nombreux acteurs aux compétences très larges, s'impliquent fortement au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La SPL OSER est désormais sollicitée par de nombreuses collectivités locales.

Sa spécialisation sur un mode de réalisation via les marchés publics globaux de performance énergétique permet d'apporter aux Maître d'Ouvrages publics un appui opérationnel mutualisé et un engagement contractuel des consommations d'énergie.

Cette année 2022 aura été marquée par une forte activité et une croissance de la société. La perspective du développement sur le territoire auvergnat, avec l'entrée au capital du département du Puy-de-Dôme, vient confirmer la volonté de la Région que cet outil opérationnel soit au service de tout le territoire.

Le travail mené avec les actionnaires sur la sobriété énergétique a permis d'aider les collectivités dans leurs réflexions et mises en œuvre concrètes pendant l'hiver 2022.

2. Informations générales

DENOMINATION ET SIGLE	**SPL D'EFFICACITE ENERGETIQUE – SPL OSER**
OBJET SOCIAL / SECTEUR ACTIVITE	**Rénovation énergétique des bâtiments publics**
DATE DE CREATION	**21/03/2013**
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	**1 Esplanade François Mitterrand** **CS 20033** **69269 LYON CEDEX 02**
POUR TOUTES CORRESPONDANCES	**5 Rue Eugène Faure** **38000 GRENOBLE** Les bureaux de la société sont situés au 5 rue Eugène FAURE, 38000 Grenoble. La SPL OSER loue ces bureaux à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le 7 octobre 2022, à la demande de la Région, la SPL a déménagé du 3ème étage au rez-de-chaussée de la même adresse. Des frais de déménagement et des travaux de faible importance ont été pris en charge par la Société. La plus grande partie des travaux de décloisonnement, cloisonnement, peinture, chauffage/climatisation, électricité ont été pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une agence a été créée au 3 route de Clermont, 63530 Volvic. La SPL OSER loue un bureau à la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans. La SPL OSER loue également des bureaux à Bâtiment HEVEA – 2 rue professeur Zimmermann – 69007 LYON.
ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE	**Société anonyme à conseil d'administration** Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous précisons que le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce. Lors de sa réunion du 31 mai 2013, il a opté pour la séparation des fonctions de président et de directeur général.
NOM DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	**Monsieur ERIC FOURNIER** La présidence du conseil d'administration est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par M. Eric FOURNIER, désigné à cette fonction par le conseil d'administration du 25 avril 2016 pour la durée de son mandat d'administrateur. Le mandat a été renouvelé le 19 novembre 2021 pour la durée de son mandat d'administrateur.

NOM DU DIRECTEUR GENERAL	**Monsieur PHILIPPE TRUCHY** Le Directeur général est Monsieur Philippe TRUCHY, désigné par délibération du conseil d'administration du 31 mai 2013 et renouvelé lors du conseil d'administration du 25 avril 2016, du 8 avril 2019 puis du 4 avril 2022 pour un nouveau mandat expirant lors du conseil d'administration convoquant l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2024. Pour rappel, le Conseil d'Administration a investi le Directeur Général des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, sous réserve des restrictions suivantes : • Il devra se conformer aux règles mises en place au titre du contrôle analogue exercé par les collectivités actionnaires de la société dans le cadre de son statut d'organisme « in house » ; • Il devra se conformer aux règles mises en place au titre des obligations de transparence et de concurrence résultant de son statut de pouvoir adjudicateur ; • Il ne pourra passer aucun contrat de tiers investisseur avec une collectivité actionnaire sans un accord préalable du conseil d'administration ; il sera cependant autorisé à passer des contrats de prestations de service sans accord préalable du conseil d'administration.
NOMBRE DE SALARIES (contrat de travail en cours à date de clôture)	**17 salariés** Au 31 décembre 2022, l'effectif de la société se composait de 17 salariés, qui représentent 16.45 ETP à cette date (et 14.64 ETP en moyenne sur l'année), 15 salariés en CDI, et 2 salariés en CDD, dont : • 15 cadres, • 0 agent de maîtrise, • 2 employées, • 0 apprenti. Il n'a pas été mis en place de modalités d'association des salariés aux résultats.
COMMISSAIRES AUX COMPTES	**CABINET SERAPIONE** Le commissaire aux comptes titulaire est le CABINET SERAPIONE, 445 Rue Lavoisier 38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, représentée par Monsieur Nicolas SERAPIONE. Il n'y a pas de commissaire aux comptes suppléant. Le mandat a été attribué suite à la Commission d'appel d'offres de la SPL OSER du 26 juin 2019 pour une durée de 6 ans. Le mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2024. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

3. Objet social – Domaines d'activité

L'Objet social défini par les statuts est d'« *accompagner ses actionnaires, sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans la mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets de rénovation énergétique sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédiée ; réalisation d'études, d'audits, de conseils et diagnostics* ».

4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités

La Société Publique d'Efficacité Energétique – SPL OSER est un outil mutualisé destiné à accompagner les collectivités locales qui en sont actionnaires au développement de projets de rénovation énergétique ambitieux.

Les marchés avec engagement de performance énergétique ont été très largement développés sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SPL OSER y a contribué aux côtés des acteurs institutionnels tels que la Région, l'ADEME et AURAEE.

Par ces marchés, le titulaire s'engage sur la réalisation d'un programme de travaux pour un prix fixé, un délai et un objectif contractuel de performance énergétique. L'exploitant y joue un rôle particulier puisqu'il participe à la phase conception-réalisation, prend en main les installations qui concourent à la performance du bâtiment pendant les travaux et plusieurs années après réception.

Le partenariat entre les actionnaires et la SPL OSER s'inscrit dans la durée, les marchés avec engagement de performance étant couramment d'une durée d'une dizaine d'années.

5. Evolution du nombre d'actionnaires

L'ampleur des actions à mener sur le patrimoine public, que ce soit vis-à-vis de la nécessité de réduire les dépenses énergétiques, qui s'est accentuée avec la hausse du prix de l'énergie constatée sur l'année écoulée, de répondre aux objectifs du Décret Tertiaire, ou de prendre en compte l'amélioration nécessaire du patrimoine bâti, ont conduit beaucoup de collectivités à s'engager avec la SPL OSER.

Le nombre d'actionnaires a évolué significativement ces deux dernières années et le récapitulatif sur les 3 dernières années en témoigne. Le périmètre d'intervention de la société s'est élargi, et récemment fin 2022, avec l'entrée du département du Puy de Dôme.

Fin 2022, le nombre d'actionnaires est de 35.

6. Répartition du capital social

SIREN	Actionnaires	Année d'entrée	NB actions	Capital	%
200 053 767	Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	735 278,00	7 352 780,00	66,21%
254 200 546	SIEL 42	2013	5 000,00	50 000,00	0,45%
217 300 086	Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958,00	29 580,00	0,27%
210 100 046	Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488,00	14 880,00	0,13%
200 063 402	Ville d'Annecy	2015	100 617,00	1 006 170,00	9,06%
217 400 126	Ville d'Annemasse	2016	3 380,00	33 800,00	0,30%
210 100 533	Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514,00	935 140,00	8,42%
213 801 582	Ville d'Eybens	2015	1 000,00	10 000,00	0,09%
213 801 855	Ville de Grenoble	2015	64 707,00	647 070,00	5,83%
216 900 969	Ville de Grigny (Rhône)	2013	40 630,00	406 300,00	3,66%
217 301 795	Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300,00	13 000,00	0,12%
216 902 825	Ville de Meyzieu	2013	3 000,00	30 000,00	0,27%
217 301 712	Ville de Montmélian	2013	8 138,00	81 380,00	0,73%
217 402 080	Ville de Passy	2015	1 165,00	11 650,00	0,10%
216 901 991	Ville de Saint-Fons	2013	1 700,00	17 000,00	0,15%
216 902 908	Ville de Saint-Priest	2013	4 100,00	41 000,00	0,37%
200 083 863	Ville de Valserhône	2015	1 200,00	12 000,00	0,11%
213 801 798	Ville de Gières	2017	630,00	6 300,00	0,06%
216 902 866	Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200,00	32 000,00	0,29%
214 201 873	Ville de Roanne	2017	3 600,00	36 000,00	0,32%
217 401 736	Ville de Megève	2018	400,00	4 000,00	0,04%
217 300 110	Ville d'Albertville	2019	2 000,00	20 000,00	0,18%
213 803 174	Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100,00	11 000,00	0,10%
200 046 977	Grand Lyon	2021	5 000,00	50 000,00	0,45%
216 901 231	Ville de Lyon	2021	5 000,00	50 000,00	0,45%
210 104 196	Ville de Thoiry (Ain)	2021	700,00	7 000,00	0,06%
217 300 516	Ville du Bourget-du-Lac	2021	600,00	6 000,00	0,05%
216 900 449	Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600,00	6 000,00	0,05%
213 804 420	Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100,00	1 000,00	0,01%
212 601 660	Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700,00	7 000,00	0,06%
216 902 668	Ville de Villeurbanne	2021	5 000,00	50 000,00	0,45%
213 805 633	Ville de Voiron	2021	2 100,00	21 000,00	0,19%
216 900 340	Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400,00	44 000,00	0,40%
226 300 010	Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000,00	50 000,00	0,45%
216 902 734	Ville de Corbas	2022	1 200,00	12 000,00	0,11%
Nombre d'actionnaires		**35**	**1 110 505**	**11 105 050**	**100,00%**

7. La gouvernance

a - Composition du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants au Conseil d'Administration	Actions	%	Rôle
Région Auvergne-Rhône-Alpes		735 278	66,21%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Catherine STARON			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Yannick LUCOT			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Albane COLIN			Administrateur
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur François CHEMIN			Administrateur
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	9,06%	Administrateur
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	8,42%	Administrateur
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	5,83%	Administrateur
Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,32%	Administrateur
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,45%	Censeur
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,45%	Censeur
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,45%	Censeur
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,27%	Censeur
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,18%	Censeur
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,13%	Censeur
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,30%	Censeur
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,40%	Censeur
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,11%	Censeur
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,05%	Censeur
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,09%	Censeur
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,06%	Censeur
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	3,66%	Censeur
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,05%	Censeur
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,12%	Censeur
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,10%	Censeur
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,06%	Censeur
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,45%	Censeur
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,04%	Censeur
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,27%	Censeur
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	0,73%	Censeur
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,10%	Censeur
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ	3 200	0,29%	Censeur
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1700	0,15%	Censeur
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,01%	Censeur
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,37%	Censeur
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,06%	Censeur
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,11%	Censeur
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,45%	Censeur
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,19%	Censeur
TOTAL Actions		**1 110 505**	**100,00%**	

Les administrateurs ont une voix délibérative.

Les censeurs ont une voix consultative.

b - Les représentants à l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	Actions	%
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	5,83%
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,32%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,45%
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,45%
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,45%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,27%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,18%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,13%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,30%
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,40%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,11%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,05%
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,09%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,06%
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	3,66%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,05%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,12%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,10%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,06%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,45%
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,04%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,27%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	0,73%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,10%
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ	3 200	0,29%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1700	0,15%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,01%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,37%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,06%
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,11%
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,45%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,19%
TOTAL Actions		**181 096**	**16,31%**

c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	Actions	%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Thierry KOVACS	735 278	66,21%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,45%
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,45%
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,45%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,27%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,18%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,13%
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	9,06%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,30%
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	8,42%
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,40%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,11%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,05%
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,09%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,06%
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	5,83%
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	3,66%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,12%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,05%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,10%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,06%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,45%
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,04%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,27%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	0,73%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,10%
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ	3200	0,29%
Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,32%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1 700	0,15%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,01%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,37%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,06%
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,11%
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,45%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,19%
TOTAL Actions		**1 110 505**	**100,00%**
TOTAL Capital		**11 105 050**	

d - Situation des mandats des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société sur la base des déclarations transmises à la Société par ces derniers.

Monsieur Xavier ODO	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Conseiller Régional depuis 2021	Membre des commissions : - Finances, Ressources Humaines et Administration Générale - Transport - Enseignement Supérieur et recherche, Innovation
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Titulaire	- Syndicat mixte des Transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise - Comité syndical : Vice-président - INSPIRA - Comité syndical - Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon - CREFOP - Comité plénier - CAEN - Académie de Lyon - CDCI du Rhône - Comité technique régional Compétitivité - Lyon II - Conseil de l'IETL - Lyon II - Université Lumière – CA - Lyon III - Conseil de l'IUT - Lyon 1 - Ecole Polytechnique Universitaire de Lyon - IUT Lyon 1 - Université Claude Bernard - Institut supérieur d'optométrie Lyon - EM Lyon – AG - Elue référent emploi formation Lyon Métropole - Ecole de la 2e chance du Rhône - Ecole centrale de Lyon - Conseil scientifique - ECEMA – Rhône - CROUS de Lyon - Saint-Etienne - Commission Permanente – SPIRAL - Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Lumière - Lyon II - Comité de pilotage du projet NANOBIO - Comité de bassin Rhône Méditerranée (+3 commissions géographiques) - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics - Centre d'études européen – Rhône - Campus Veolia Rhin Rhône Méditerranée – Rhône - Association TDIE – Transports, Développement, Intermodalité, Environnement - ADULLACT - EPORA - également vice-président - Lycée Danielle Casanova Givors - LP Aragon Picasso Givors - Lycée privé Notre-Dame Givors - Lycée René Descartes Saint-Genis-Laval

Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Suppléant	- Lycée Ella Fitzgerald St-Romain-en-Gal (MC) - Lyon III Conseil Scientifique (CG) - CFA INTERFORA IFAIP - Saint-Fons (MP) - Faculté de médecine et de maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux - IFAS - Lycée Jean-Marie Jacquard Oullins (M. Millet) - IFAS - UGECAM - La Maisonnée - Francheville (M. Millet) - IFSI CHU HCL Saint-Genis-Laval (M. Millet) - Etablissement public de coopération culturelle "Cité du Design - Ecole supérieure d'art et de design" (E. Mandon)
Représentation du Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes	- Axelera Auvergne-Rhône-Alpes Pôle de Compétitivité - Cluster Lumière - INDURA Auvergne-Rhône-Alpes - Comité technique SRESRI (Suppléant) - Conseil Supérieur de l'Education Nationale - Commission académique de la carte scolaire - GT Transport scolaire et interurbain - CDR du CDG du Rhône
Maire de Grigny depuis 2014	Membres des organismes extérieurs en qualité de Maire de Grigny : - Vice-président du SMAGGA, en charge des ouvrages écrêteurs - SIGERLY - Conférence Métropolitaine des Maires de la Métropole de Lyon
Madame Sophie BLACHERE	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
	- SCC France SAS, 96 Rue des Trois Fontanot, 92744 Nanterre Cedex - salariée - Syndicat mixte d'études et de promotion de l'axe européen Toulouse Lyon - Syndicat mixte des Transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise - Comité syndical - Auvergne Rhône Alpes Energie Environnement – AG et bureau - Building Information Modeling Auvergne Rhône Alpes - Commission de concertation de l'enseignement privé Lyon - Schéma de développement du réseau public de transport de l'électricité de Rhône Alpes Auvergne - Comité régional de concertation - VEGEPOLYS Valley - Lyon I Institut Techniques de réadaptation - LY Formation (Ecoris)– Rhône - LP Sermenaz Rillieux la Pape - Institut de formation des pédicures podologues EIASS Rockefeller ICOGI - Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients de la vue (IFMKDV)

	- Institut de formation en infirmier anesthésiste CHU HCL (Lyon 3) IADE de Lyon - IFAS Lycée professionnel Marie Curie Villeurbanne - Compétences Pro Rhône CFA du CREAP Caluire et Cuire - Lycée André Cuzin Caluire et Cuire - Lycée Magenta Villeurbanne - Lycée Marie Curie Villeurbanne - LP Frédéric Fays Villeurbanne - Lycée St Exupéry Cité scolaire Elie Vignal Caluire et Cuire - Boisard Ecole de production - Comité de pilotage vert et bleu de la zone prioritaire du Sraddet - val de saone (01-69) - SAS Rhone-Alpes création 2 (RAC2) - Conseil de surveillance - Conseil d'administration Game Only - SIGERLY
Monsieur Éric FOURNIER	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Titulaire	- 237 lycée polyvalent Mont Blanc René Dayve - 389 lycée prive Saint-Joseph - 390 lycée professionnel prive du Mont-Blanc - 512 lycée polyvalent Roger Frison Roche - association AMORCE - association EUROMONTANA - association ICLEI (local governement for sustainbility) - association nationale des élus de la montagne - association pour la mesure de la pollution atmosphérique d'auvergne-Rhône-Alpes (ATMO) - assemblée générale et conseil d'administration - comité consultatif de la réserve naturelle des aiguilles rouges - comité de massif des alpes - comité de pilotage vert et bleu de la zone prioritaire du SRADDET – Arve-lac - comité départemental pour la transition énergétique de la Haute-Savoie (CDTE -74) (co-président) - comité régional charte Co^2 - ENF - établissement public foncier de Haute-Savoie – 74 - fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin - initiative Faucigny Mont Blanc - institut de formation d'aides-soignants (IFAS) - centre hospitalier intercommunal-mont-blanc-Sallanches - institut nationale de l'énergie solaire (INES) - comité de pilotage - mission locale aide insertion jeunes (Faucigny-mont-blanc) - plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve - CL'AIR (conférence pentière) et bureau - plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve - commission activités économiques - plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve - commission transports et mobilités - sage de l'Arve - commission locale de l'eau - société de capital risque oser - personne morale - TENERRDIS

Madame Catherine STARON	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Maire	Vourles (69390)
Présidente	AURAEE
Vice-Présidente	CCVG
Vice-Présidente	CDG69
Monsieur Yannick LUCOT	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Gérant	SCI Amétis
Madame Michèle CEDRIN	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Organismes extérieurs	Conseil d'Administration Inspira Conseil d'Administration Lycée Galiliée Conseil d'Administration Lycée Agrotec Conseil d'Administration Lycée la Pléiade Conseil d'Administration Lycée Robin Conseil d'Administration Lycée Saint-Châles Conseil d'Administration Via Fluvia Bureau et Conseil d'Administration Cluster éco bâtiment CA Fondation du Bâtiment Divers CFA dans le bâtiment Association Palme Paris Auraee Association Seine Moselle Rhône
Conseillère communautaire	CA VIENNE CONDRIEU
1ère adjointe	Vienne
Madame Albane COLIN	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
	Aucun autre mandat
Monsieur François CHEMIN	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
	Aucun autre mandat

Monsieur Benjamin MARIAS	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Associé	Coopérative AIR coop
Madame Charline LIOTIER	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Sociétaire non gestionnaire	SCI DES QUATRES ROUTES, 14 Place de l'Eglise, 42560 Gumieres
Monsieur Vincent FRISTOT	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Président du conseil d'administration, administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Gaz et Electricité de Grenoble
Président et membre du conseil de surveillance	SAS GreenAlp
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM CCIAG Compagnie de Chauffage
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Innovia
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SPL ALEC Agence locale de l'énergie
Membre du bureau, comité syndical, représentant Grenoble Alpes Métropole	EP SCOT
Administrateur, représentant Gaz et Electricité de Grenoble	FNCCR, Fédération Nationale des collectivités concédantes et régies
Administrateur, représentant la SEM GEG	Fédération des EPL Entreprises publiques locales
Monsieur Christian DORANGE	
Qualité et fonctions	**Nom et adresse de l'entité**
Gérant majoritaire	SARL SMR au 3 place Victor HUGO 42120 LE COTEAU - fin de mandat 01/12/2022

II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS DE L'ANNEE ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE

1. Principales activités et opérations de l'année

a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé, qui est le dixième de la société, se caractérise par des missions réparties principalement en deux types de marchés entre la société et les collectivités :

- Pour les études en amont, dont les audits énergétiques et l'accompagnement à la rédaction du programme de travaux, l'activité a été aussi soutenue que celle de l'exercice précédent. La Société a signé 16 marchés, soit un nombre identique à celui de l'année 2021. Ces prestations sont effectuées via des marchés de prestations intellectuelles, d'une durée moyenne de l'ordre de 6 mois.
- Sur le plan opérationnel, l'activité se poursuit en mandat de maîtrise d'ouvrage sur une durée longue, couramment plus de dix ans avec la phase exploitation maintenance. L'activité s'est déroulée sur une majorité de mandats signés dans les années précédentes mais aussi sur la phase de lancement de nouveaux mandats signés en 2022 et ceux signés en 2021 (6 en 2022 et 7 en 2021). Les collectivités concernées par ces nouveaux mandats sont, soit des collectivités historiques, à savoir Annecy, Bourg-en-Bresse, Grenoble, et Saint-Fons, soit des collectivités ayant pris part plus récemment au capital telles que Villeurbanne et le Grand Lyon.

L'activité pour les phases opérationnelles (Phase 2 contractualisation des marchés et Phase 3 Conception-réalisation) constitue, comme chaque année, la majorité des moyens mis en œuvre par la société, et des honoraires, avec :

- Une hausse d'activité sur la phase contractualisation grâce aux nouveaux mandats signés en 2022.
- Pour la Phase Conception réalisation, une activité portant sur seize opérations en cours. Ces opérations sont importantes sur le plan du volume des travaux à engager, mais représentent au global une activité légèrement plus faible que les années précédentes. Au cours de cette année 2022, se sont déroulées les réceptions de travaux de plusieurs opérations : pour la Ville de Grenoble sur les écoles et le gymnase Vallier et deux opérations pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes portant sur le lycée Fernand Forest à Saint-Priest et l'internat du lycée Germain Sommeiller à Annecy.

b - Analyse de l'évolution des affaires

II.1.b.1. Activité économique

L'activité de la société s'est poursuivie durant l'année 2022 pour les opérations réalisées en marché global de performance, avec en amont, des missions d'audits énergétiques, puis les mandats de maîtrise d'ouvrage. La phase exploitation maintenance prend de l'ampleur compte-tenu du nombre d'opérations réceptionnées. Sur l'année 2022 une première opération est arrivée au terme de la phase exploitation maintenance. Il s'agit d'un ensemble de trois groupes scolaires à Bourg-en-Bresse. Dans ce cas, la Ville poursuit la conduite de l'exploitation maintenance avec le même exploitant. De nouvelles opérations ont été réceptionnées et le nombre de bâtiments en phase exploitation au 31/12/2022 se situe à 29 bâtiments, avec des particularités liées aux fonctions différentes des établissements (écoles, lycées, gymnases, bureaux, médiathèque).

Les effets de la pandémie qui a eu un impact sur la société, son chiffre d'affaires et la signature de deux mandats de maitrise d'ouvrage seulement en 2020 sont terminés. Le nombre de mandats signés en 2021 (7) suivi de celui de 2022 (6) s'explique par le nombre croissant d'actionnaires d'une part mais également par les nouvelles sollicitations des actionnaires historiques.

Par ailleurs, l'activité de la SPL sur l'année 2022 s'améliore nettement et le résultat d'exploitation s'approche de l'équilibre :

- Sur les moyens d'encadrement des équipes :

- Les phases de développement avec de nouveaux actionnaires nécessitent des moyens d'encadrement importants (directeur général, directeur technique, responsables de secteur) pour aboutir à un mandat de maîtrise d'ouvrage et le lancement d'une opération.
- Les recrutements successifs nécessitent également un encadrement significatif, sur une durée supérieure à 6 mois.
- L'évolution des effectifs sur le territoire régional a engendré une évolution des méthodes et des partages de pratiques internes.
- Les coûts de journée qui ont pu être réévalués lors du Conseil d'Administration du 8 décembre 2022 ne concernent que les nouvelles opérations signées à compter de cette date et n'auront un impact que sur les prochaines années. L'impact moyen sur une opération de mandat classique est estimé entre +3,3% et +3,5%, ce qui reste modeste, mais permettra à la SPL de mieux valoriser les missions et en adéquation avec les moyens qui sont mis au profit des projets.

- Sur le déroulement des opérations :

- Le contexte de 2022 a été marqué par une très forte hausse des coûts de l'énergie et pour certains matériaux un allongement des délais de livraison, tendance qui semble s'infléchir dans le dernier trimestre 2022. Dans plusieurs cas, cela a pu perturber le déroulement des travaux mais les dates de réception des opérations achevées en 2022 ont, très majoritairement, été respectées.
- Sur le plan économique, les évolutions sur le montant des honoraires, qui ont pu être acceptées par les collectivités dans certains cas, ne couvrent pas au global les moyens supplémentaires mis en œuvre par la société du fait de l'allongement de la durée d'intervention.
- D'une manière générale, lorsque les opérations de rénovation énergétique subissent des aléas, s'allongent, se compliquent (et notamment pour la passation des marchés globaux de performance) les moyens à mettre en œuvre s'accroissent et l'activité économique de la SPL se trouve pénalisée. Il est important que les collectivités puissent répondre favorablement aux demandes de complément d'honoraires dans ces cas, le but étant la recherche d'un résultat d'exploitation équilibré chaque année.

- Sur le renouvellement des marchés passés entre actionnaires et la société :

- Il convient de rappeler que l'activité d'une SPL dépend de la sollicitation de ses actionnaires qui sont ses seuls clients.
- Les renouvellements des contrats en 2021 et 2022 permettent à la SPL de maintenir un bon niveau d'activité et de répondre aux demandes à moindre coût. Il est essentiel que ce renouvellement soit le plus régulier possible et qu'il s'accroisse encore pour que la Société puisse valoriser les acquis liés à son expérience dans le domaine et valoriser les moyens d'encadrement supplémentaires mis en œuvre depuis 2021.

- Appel à Projet de la FNCCR, SEQUOA 3 :

- La Société a répondu à un appel à projet et assure la coordination du groupement avec quatre Villes qui ont répondu favorablement et bénéficieront des aides de la FNCCR (Bourg-en-Bresse, Caluire et Cuire, Eybens, Grenoble)
- Il permet de financer pour partie des audits et l'acquisition d'appareil de mesures (température, humidité)
- Cet appel à projet concerne la période 2022 / 2023.

II.1.b.2. Organisation interne et adaptation aux besoins

Le recrutement d'un second responsable d'opération à Lyon en mai 2022 a contribué à accroître les capacités de la Société pour répondre aux besoins des nouvelles collectivités sur le territoire de l'agglomération lyonnaise. Pour autant certaines opérations sur le territoire lyonnais restent pilotées par les responsables d'opérations basés à Grenoble.

L'apprenti recruté en septembre 2021 a terminé son contrat d'apprentissage en septembre 2022. Ce recrutement a permis d'accompagner un jeune ingénieur qui a complété sa formation par une spécialisation dans le domaine du bâtiment ; il a permis de soutenir l'activité importante des responsables d'opérations sur les audits énergétiques. Il a été recruté en CDD en septembre 2022 en qualité de Technicien d'efficacité énergétique afin d'établir des audits énergétiques.

Par ailleurs la Société poursuit ses recrutements de sorte à répondre le plus efficacement possible à l'ensemble des collectivités qui la sollicitent sur l'ensemble du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'organisation est basée sur une équipe opérationnelle sur le plan administratif et financier basé à Grenoble et des responsables d'opérations basés au plus proche des collectivités à Volvic, à Lyon et à Grenoble.

L'effectif de la société a fortement évolué depuis la création de la SPL OSER (5 personnes en septembre 2013). Le premier graphique illustre l'évolution du personnel depuis 2013.

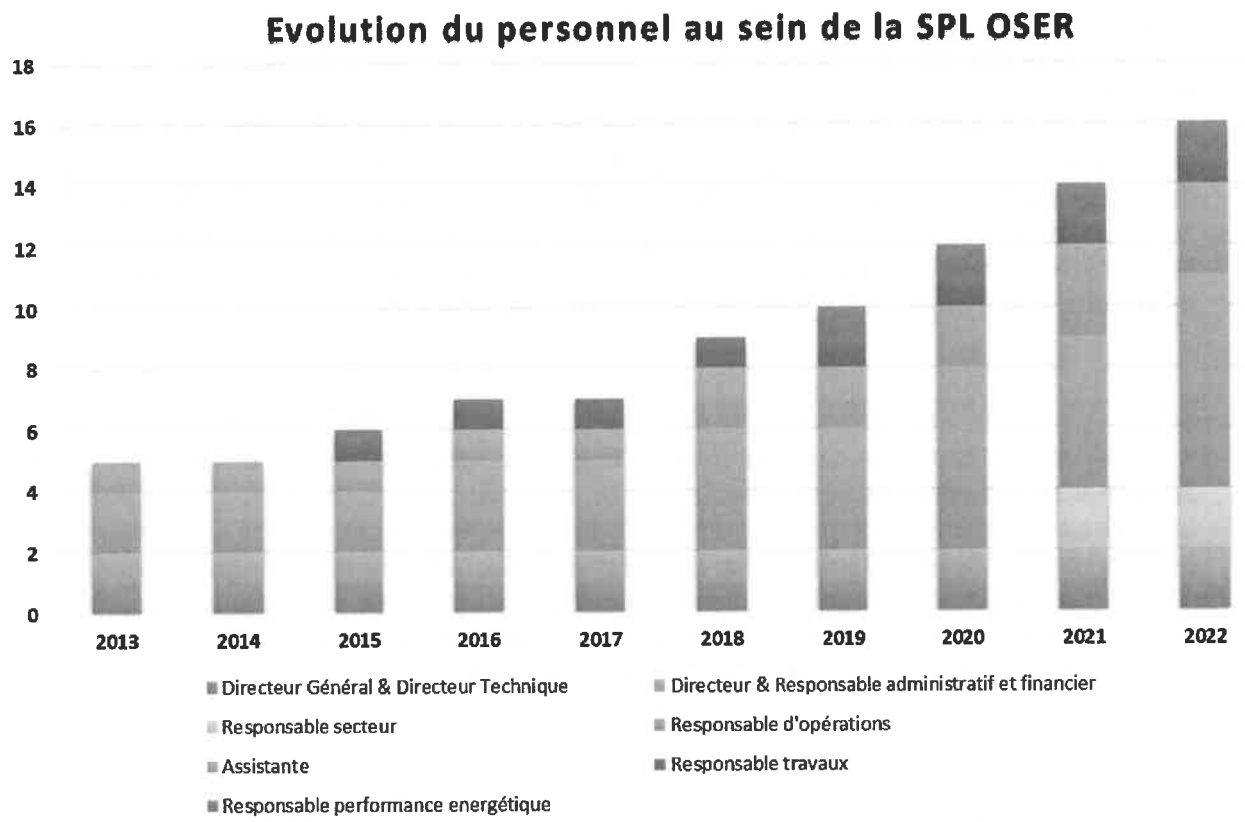

Le second graphique illustre la situation vis-à-vis de la parité hommes / femmes.

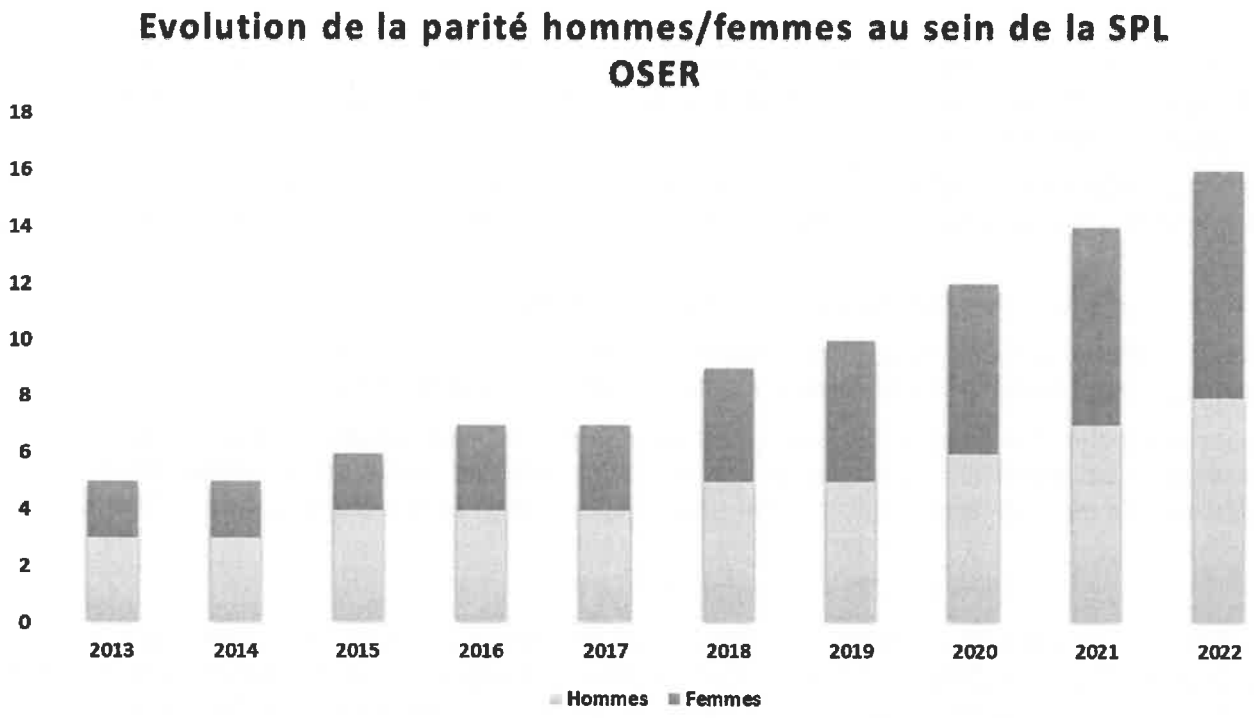

II.1.b.3. Evolution du chiffre d'opérations sur 7 ans

Le chiffre d'opérations TTC correspond à l'ensemble des dépenses réalisées par la société pour le compte des collectivités. Il évolue au gré du lancement des opérations, en fonction des phases. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution au cours des 7 dernières années (cumul des opérations en BEA et en mandat de maîtrise d'ouvrage).

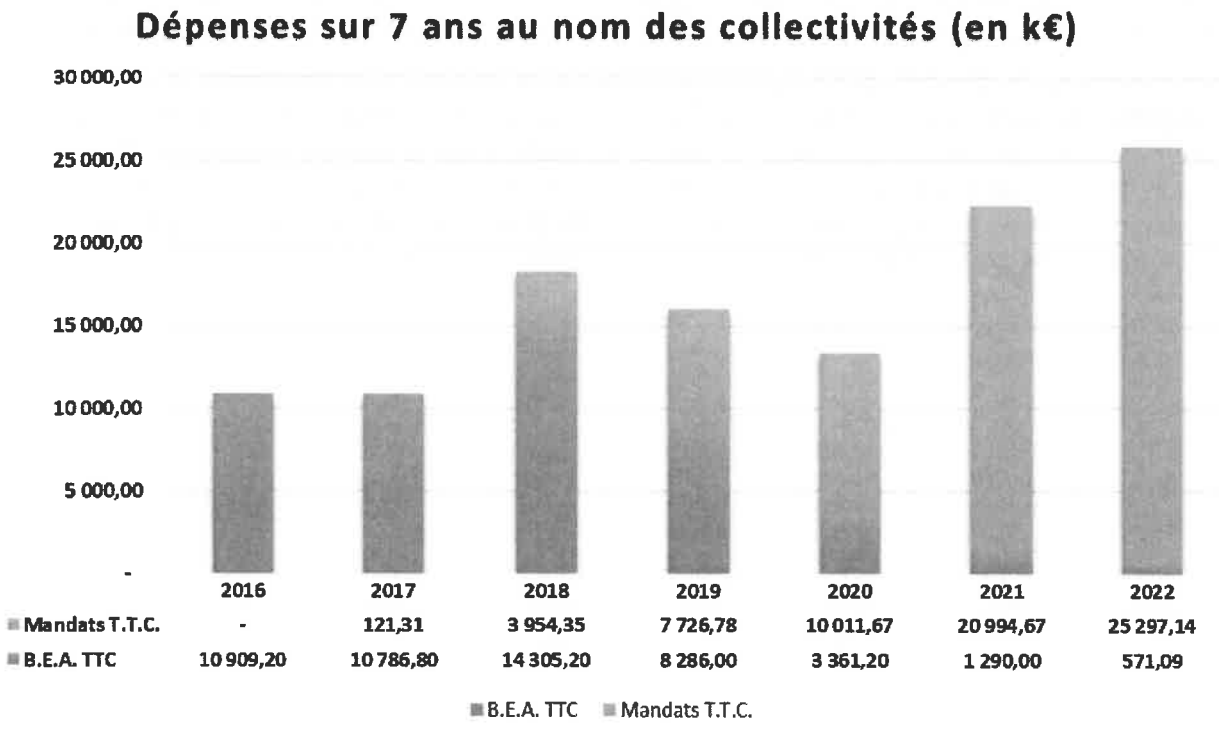

Les travaux prévus via les derniers B.E.A. ont été livrés début 2021. La part des dépenses générées par ce type de contrat glisse année après année vers les mandats de maîtrise d'ouvrage.

La somme des dépenses pour les deux types de contrats a diminué en 2019 puis 2020 du fait des aspects cycliques des lancements d'opérations, les dépenses étant plus importantes à partir du lancement des travaux.

Une augmentation du chiffre d'opération (ensemble des dépenses payées par la SPL sur toutes les opérations en cours) apparaît clairement ces dernières années pour dépasser 25 M€ en 2022.

II.1.b.4. Changement dans le mode de réalisation

Depuis plusieurs années et la fin des opérations en B.E.A, l'intervention en mandat de maîtrise d'ouvrage, s'est développée et répond aux demandes des collectivités.

La société a cherché à répondre favorablement à la plupart des demandes d'adaptations sur les mandats ; il est important de souligner que la société restera plus efficace si ces mandats sont basés sur les mêmes règles, afin d'éviter une lourdeur de gestion administrative et financière.

II.1.b.5. Utilisation des instruments financiers

La société a souscrit 28 comptes à terme de 250 000 euros chacun d'une durée de 5 ans pour les 20 premiers contractés en 2019 ; et d'une durée de 3 ans pour les 10 derniers contractés en 2020, l'ensemble auprès de la Caisse d'Epargne. Le montant de 7 millions d'euros permet à la Société d'obtenir un résultat financier bénéficiaire.

Le montant souscrit permet à la Société de percevoir des intérêts en fin de contrat.

Il ne reste ainsi en compte à terme que 5 millions d'euros qui seront remboursés par la Caisse d'Epargne en février 2024, intérêts en sus.

La société a souscrit une enveloppe d'obligations en mai 2022 de 1 million d'euros rémunérée au taux fixe de 2.405% sur 10 ans ; et une enveloppe de 750 000 euros rémunérée au taux fixe de 1.484% sur 5 ans.

La société a également souscrit des obligations sur 5 ans en juillet 2022 de 1 million d'euros rémunérée à 2.5% les deux premières années puis entre 1.5% et 2.9% les trois dernières années.

Pour mémoire, la société avait, en 2014 et dans le cadre du financement des trois lycées, Montgolfier à Annonay, la Pléiade à Pont-de-Chéruy et Amblard à Valence, souscrit des instruments de couverture des taux (« swaps ») auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, pour un montant de près de 4 M€ et une durée de 20 années d'amortissement. Ces instruments permettent de faire correspondre des financements à taux variables avec un loyer fixe, de sorte que la société ne soit pas exposée en cas d'évolution des taux.

2. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

II.2.a.1. Activité économique

Depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, l'activité économique de la société se poursuit avec la signature d'un mandat de maitrise d'ouvrage avec la Ville de Caluire-et-Cuire pour la restructuration et la rénovation énergétique de l'ex collège Lassagne, et avec la Ville de La Motte Servolex pour la rénovation énergétique de la halle des sports Didier Parpillon et du Boulodrome.

Il est à noter qu'une négociation a été engagée avec les services de la Région pour pallier aux difficultés rencontrées sur l'opération de rénovation énergétique du Lycée La Fayette à Clermont Ferrand. Celle-ci n'a pas aboutie, mais reste d'actualité compte-tenu des moyens importants mis par la Société sur cette opération.

Enfin, compte-tenu des hausses du coût de l'énergie et des matières premières le lancement de nouvelles opérations peut interroger certaines collectivités vis-à-vis de leur capacité financière. Pour autant, la hausse du coût de l'énergie doit les inciter à réaliser des économies sur le court et moyen terme. Des échanges avec les collectivités concernées seront vraisemblablement nécessaires de sorte à optimiser les programmes de travaux et leur périmètre.

II.2.a.2. Trésorerie

La trésorerie est importante. Compte-tenu du capital de la SPL et du système de financement des opérations des collectivités basé sur un régime de demandes d'avances, la trésorerie est excédentaire.

L'objectif de règlement des fournisseurs se poursuit autour d'un délai de 20 jours à 30 jours après réception des factures. Cela présente un intérêt significatif pour les entreprises et les retours des entreprises sur ce plan sont positifs.

II.2.a.3. Vie sociale

Une présentation de la Gouvernance de la SPL est prévue au cours du mois de mars 2023 pour les représentants des deux nouvelles collectivités actionnaires à savoir le Département du Puy-de-Dôme et la Ville de Corbas.

II.2.a.4. Recrutement

La société a recruté sur le territoire lyonnais un troisième responsable d'opérations afin de renforcer l'équipe déjà présente pour répondre efficacement et de manière réactive aux besoins exprimés sur ce territoire.

La société est en cours de recrutement sur le territoire auvergnat d'un deuxième responsable d'opérations afin de répondre aux besoins des nouveaux actionnaires sur ce territoire.

3. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'entrée de douze nouveaux actionnaires dans la société en 2021 et 2022 ainsi que les nouvelles sollicitations des actionnaires historiques doivent conduire à une forte hausse de l'activité pour les années à venir.

L'activité avec les actionnaires présents depuis plusieurs années, dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les communes qui disposent d'un gros patrimoine immobilier, représente une réserve conséquente à confirmer dans les faits par la signature de nouveaux marchés avec la société. L'arrivée de nouveaux actionnaires permet à la SPL OSER d'accroître durablement son activité sur l'ensemble du territoire.

Le Décret tertiaire et les objectifs fixés de réduction des dépenses d'énergie impliquant des rénovations lourdes devraient inciter encore davantage les collectivités locales à rénover leur patrimoine.

Par ailleurs le financement des projets reste un sujet important pour les collectivités et la société poursuit ses efforts pour apporter son appui en assistance aux actionnaires. La mise en place des nouvelles règles de financement FEDER avec la publication le 25 janvier 2023 du « document de mise en œuvre » (DOMO) pour la période qui court jusqu'en 2027 était très attendue. L'objectif est de favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre. La SPL se tient informée pour l'ensemble des projets du détail des critères et des objectifs à respecter.

Comme évoqué précédemment, le contexte international, dont les évolutions créent des incertitudes, peut avoir des impacts sur l'activité économique.

Compte-tenu des marchés signés et des prévisions au cours des mois à venir, des efforts à poursuivre pour intégrer les nouveaux recrutements dans les pratiques de la société, l'exercice 2023 devrait se traduire par un résultat net positif.

5. Etablissements

II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée

Outre son siège situé à l'hôtel de la Région Auvergne Rhône Alpes, la Société a huit établissements :

- A Grenoble (38000, 5 rue Eugène FAURE) où sont situés ses bureaux et la majorité de son personnel,
- A Volvic (63530, 3 route de Clermont) où a été créée une agence,
- A Lyon (Bâtiment HEVEA – 2 rue professeur Zimmermann – 69007 LYON).

II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A.

Au cours des années précédentes, des établissements ont été créés sur des sites où sont exploités une centrale photovoltaïque dans le cadre d'un B.E.A :

- A Grenoble (38000, 71 et 73 Rue Joseph Bouchayer, Groupe Scolaire Paul Painlevé)
- A Grenoble (38000, 55 et 59 Rue Ampère, Groupe Scolaire Ampère)
- A Givors (69700, 12 Chemin de la Côte à Cailloux, Lycée Aragon Picasso)
- A Saint-Priest-en-Jarez (42270, 63 Avenue Albert Raimond, Lycée Simone Weil)
- A Valence (26000, 43 rue Amblard, Lycée Amblard)

Il convient de préciser que la création d'établissement est obligatoire au-delà d'un seuil sur la puissance installée de la centrale photovoltaïque.

6. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2022 : les salariés ne détiennent pas de participation au capital de la Société.

7. Exposé sur les résultats économiques et financiers

a - Exposé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 700 803 euros contre 2 064 923 euros au titre de l'exercice précédent ;
    - La diminution du chiffre d'affaires est due à la livraison des derniers travaux conduits par la SPL en tiers financement. En effet, les travaux contractés par le biais de mandats de maîtrise d'ouvrage ne sont pas comptabilisés dans le chiffre d'affaires ;

- Le total des produits d'exploitation s'élève ainsi à 2 603 784 euros contre 2 470 923 euros au titre de l'exercice précédent ;

- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 639 816 euros contre 2 600 504 euros au titre de l'exercice précédent :
    - Le montant reflète principalement les achats de travaux pour les opérations réalisées en B.E.A. Les coûts de structure propre s'élèvent à 1 255 308 euros contre 1 143 159 euros lors de l'exercice précédent, la progression étant essentiellement attribuable aux recrutements effectués en cours d'année 2021 et 2022 ;

- Le résultat d'exploitation ressort négatif à - 36 032 euros contre - 129 580 euros au titre de l'exercice précédent ;

- Le montant des traitements et salaires s'élève à 754 052 euros contre 652 328 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 15.59 % :
    - Cette augmentation résulte pour l'essentiel de recrutements en cours d'année 2021 d'une assistante à Grenoble et de deux responsables d'opérations situés à Grenoble et à Lyon, ainsi que d'un apprenti à Grenoble ; mais également de recrutements en 2022 d'un responsable d'opérations à Lyon et d'un technicien d'efficacité énergétique à Grenoble.

- Le montant des charges sociales s'élève à 302 213 euros contre 275 132 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 9.84 % ;

- L'effectif salarié moyen s'élève à 14.64 contre 13.23 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire ;

- Le résultat financier s'élève à 87 961 euros contre 47 701 euros au titre de l'exercice précédent. Le gain s'explique par le placement en compte à terme d'excédents de trésorerie ;

- Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort négatif à 51 928 contre un résultat négatif à 81 879 euros pour l'exercice précédent ;

⇨ Compte tenu des éléments ci-dessus,

- Du résultat exceptionnel négatif de 906 euros contre un résultat négatif de 300 euros pour l'exercice précédent,
- Le résultat de l'exercice se solde par un **bénéfice de 51 022 euros contre une perte de 82 179 euros** pour l'exercice précédent.

	Budget 2022	Cumul réalisé 2022	Ecart budget 2022	Budget 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Etudes	208	197	-11	259
Dont sous traitance	-	-	-	-
Honoraires Contractualisation, Conception, Construction	857	845	-12	1 163
Valeur construction cédée (BEA)	*300*	60	-240	-
Exploitation-Maintenance (BEA)	*555*	455	-100	478
Honoraires SPL phase Exploitation (BEA + mandat)	155	178	23	210
Autres produits	-	*0*	*0*	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 075**	**1 247**	**-340**	**2 110**
Dont Produits Propres	**1 220**	**1 220**	**-0**	**1 632**
CHARGES D'EXPLOITATION		-	-	
Sous-traitance - Prestations ponctuelles (SPL)	-	-	-	-
Sous-traitance - Projet (BEA)	*300*	*35*	*-265*	*-8*
Sous-traitance - Etudes	-	-	-	-
Sous-traitance - Maintenance (BEA)	*555*	*481*	*-74*	*486*
Achats et fournitures consommées	13	6	-7	7
Locations immobilières	61	41	-20	42
Locations mobilière	7	7	0	4
Entretien et Maintenance (Matériel SPL)	25	26	1	28
Assurances	15	19	3	20
Documentation	-	0	0	0
Honoraires (comptabilité, CAC, vie sociale)	24	24	0	40
Annonces et insertions	1	3	1	3
Formations	3	3	0	9
Telecommunication	14	13	-0	14
Communication	3	2	-1	-
Cotisations et frais divers	11	11	0	11
Frais de déplacement	20	27	7	38
Impôt et taxes	13	4	-10	4
Charges de personnel (salaires et charges)	1 031	1 051	20	1 338
Dotations aux amortissements des immobilisations	21	18	-3	21
Autres charges		-0	-0	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 117**	**1 771**	**-346**	**2 055**
Dont Charges Propres	**1 262**	**1 255**	**-6**	**1 578**
Résultat d'exploitation	-42	-36	6	54

	Budget 2022	Cumul réalisé 2022	Ecart budget 2022	Budget 2023
Produits financiers (trésorerie)	51	78	27	97
Produits financiers (projets)	500	495	-5	560
Charges financières	500	485	-15	550
Résultat financier	**51**	**88**	**37**	**107**
Produits exceptionnels		-	-	
Charges exceptionnelles	-	1	-	-
Résultat exceptionnel	**-**	**-1**	**-**	**-**
RESULTAT SOCIETE (avant IS et participation)	**9**	**51**	**43**	**162**
		-	-	
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-
RESULTAT NET	**8,9**	**51**	**43**	**162**
TOTAL PRODUITS	**2 626**	**2 308**	**-318**	**2 767**
TOTAL CHARGES	**2 617**	**2 257**	**-360**	**2 605**

b - Situation financière sur 3 ans

Années (Montant en K€)	N	N-1	N-2	*Evolution N / N-1*
CHIFFRE D'AFFAIRES (dont B.E.A.)	1 701	2 065	3 558	-17.63%
PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	1 220	982	754	22.20%
CHARGES D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	1 255	1 143	942	9.80%
DONT CHARGES SALARIALES	1 051	927	763	13.37%
BENEFICE / PERTE	51	-82	-31	
CAPITAUX PROPRES	11 610	11 453	11 337	1.37%
SITUATION DE TRESORERIE	14 636	12 786	12 587	14.46%
NIVEAU D'ENDETTEMENT (B.E.A)	28 391	30 094	31 763	-5.66%

c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans

PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	N 2022	N-1 2021	N-2 2020
ETUDES	197	230	39
CONTRACTUALISATION, CONCEPTION, REALISATION	845	616	553
EXPLOITATION MAINTENANCE	178	145	143
PRODUITS DIVERS	0	-9	19
TOTAUX	1220	982	754

d - Analyse de l'évolution des résultats

Depuis l'année 2019, qui marquait la signature des premiers mandats de maîtrise d'ouvrage, le résultat d'exploitation est négatif voire proche de l'équilibre alors qu'il était positif de 2015 à 2018.

Le pilotage des projets par une équipe réduite mais efficace a bien fonctionné pendant les premières années. Puis la société a dû évoluer pour répondre à toutes les sollicitations. Depuis 2020, les recrutements et les moyens nécessaires d'encadrement ont mobilisés les équipes pour une adaptation de la société à une croissance liée à l'augmentation du nombre d'actionnaires et au lancement de nouveaux projets avec les actionnaires historiques.

Sur les trois dernières années, il est important de souligner l'évolution des résultats des exercices :

- Le résultat de 2020, hors résultat exceptionnel, approchait un résultat négatif de 132 K€.
- L'année 2021 a abouti à un résultat négatif de 82 K€, soit une amélioration de la situation.
- L'année 2022 confirme une amélioration de la situation financière de la société avec un résultat positif de 51 K€.

Il reste nécessaire de maintenir une certaine vigilance sur la régularité de l'activité de la société, sur la gestion des aléas dont les décalages de projets.

e - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soumis à l'approbation des différentes instances de gouvernance de la SPL, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

II.7.e.1. Affectation du résultat

Il a été proposé au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51 022.46 euros en réserves.

Réserve légale	30 887.36
Affectation du résultat 2022	2 551.12
Réserve légale après affectation	**33 438.48**

Autres réserves	422 893.28
Affectation du résultat 2022	48 471.34
Autres réserves après affectation	**471 364.62**

Le montant total ainsi généré au terme des 10 exercices est donc de **504 803.10 €**.

II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants correspondent à 38 927.78 euros dont le règlement est intervenu ou prévu en 2023 ;
- Les factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants représentent 42 912.88 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2023 ;
- Les demandes d'avances ou de remboursement échues non réglées à la date de clôture représentent respectivement 2 379 657.54 € et 5 677.20 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2023.

f - Répartition du chiffre d'affaires par clients.

Ce tableau compare la répartition des honoraires perçus par la SPL l'année N et l'année N-1, par actionnaire et par phase.

CA (K€ HT) par Actionnaires	2021						2022					
Actionnaires	Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%	Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	14	12	222	53	301	30,41%	-	18	158	73	249	20,42%
Bourg-en-Bresse	25	16	-	32	72	7,30%	31	49	5	33	118	9,68%
Grenoble	9	-	39	19	67	6,74%	13	39	34	20	106	8,67%
Lyon	37	12	-	-	49	4,91%	-	74	6	-	80	6,59%
Annecy	18	-	44	18	81	8,15%	27	20	4	25	77	6,28%
Grand Lyon	19	13	-	-	32	3,25%	-	70	1	-	72	5,88%
Grigny	7	36	-	6	49	4,92%	17	7	35	7	66	5,40%
Roanne	-	-	44	-	44	4,41%	5	-	61	-	65	5,37%
Villeurbanne	15	-	-	-	15	1,54%	18	38	-	-	55	4,54%
Saint-Priest	-	-	36	-	36	3,62%	-	-	50	-	50	4,13%
Eybens	7	8	1	3	19	1,96%	2	37	0	5	45	3,65%
Albertville	5	22	-	-	27	2,77%	-	25	16	-	42	3,40%
La Motte-Servolex	-	17	6	-	23	2,33%	9	-	26	-	35	2,88%
Caluire-et-Cuire	-	-	-	-	-	0,00%	28	-	-	-	28	2,27%
Saint-Fons	14	-	-	-	14	1,39%	4	22	-	-	26	2,13%
Aix-les-Bains	10	-	3	3	15	1,51%	14	-	1	3	18	1,48%
Annemasse	-	10	3	-	12	1,22%	-	-	16	-	16	1,28%
Passy	29	-	-	6	35	3,53%	4	-	1	8	13	1,04%
Voiron	-	-	-	-	-	0,00%	12	-	-	-	12	0,97%
Le Bourget-du-Lac	7	2	-	-	9	0,95%	-	6	5	-	12	0,95%
Meyzieu	-	-	36	1	37	3,73%	-	-	4	6	9	0,76%
Loriol-sur-Drôme	8	-	-	-	8	0,79%	9	-	-	-	9	0,73%
Montmélian	-	-	-	7	7	0,69%	-	-	-	7	7	0,58%
Saint-Pierre-de-Chartreuse	-	-	-	-	-	0,00%	6	-	-	-	6	0,52%
Valserhône	-	-	1	2	4	0,36%	-	-	-	3	3	0,28%
Gières	3	-	-	-	3	0,28%	1	-	-	-	1	0,07%
Charbonnières-les-Bains	7	-	-	-	7	0,67%	1	-	-	-	1	0,06%
Thoiry	26	-	-	-	26	2,58%	-	-	-	-	-	0,00%
Ambérieu-en-Bugey	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-	0,00%
Pont-de-Claix	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-	0,00%
Rillieux-la-Pape	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-	0,00%
Megève	-	-	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-	0,00%
Total général	259	147	435	150	991	100%	201	405	425	189	1 220	100%
Total %	26,10%	14,83%	43,90%	15,17%	100%		16,45%	33,24%	34,82%	15,50%	100%	

g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique.

Cette présentation correspond au chiffre d'affaires sur les lycées pour la Région, et à l'ensemble des opérations pour les autres collectivités locales réparties géographiquement par département.

RÉPARTITION DES HONORAIRES PAR DEPARTEMENT

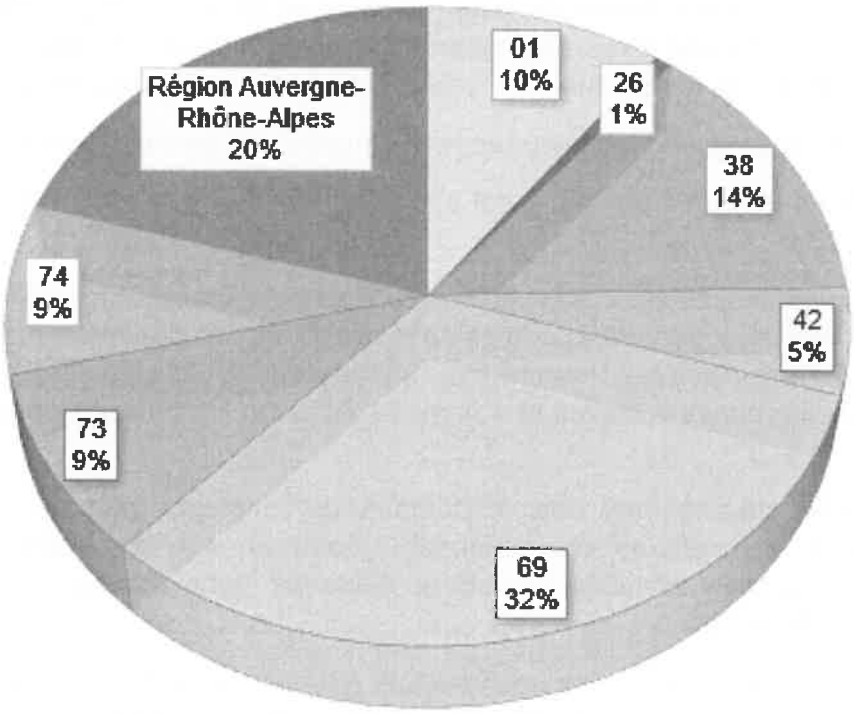

8. Performance énergétique - Résultats

L'exploitation maintenance est une activité à part entière pour la SPL OSER. Elle décharge les collectivités du suivi des actions de réparation et de maintenance des équipements techniques, tout en associant les services.

Les résultats sur la performance énergétique nécessitent un suivi sur plusieurs années et les actions menées par le titulaire du Marché global de performance et par la SPL OSER se conjuguent pour parvenir à l'objectif.

Désormais la société dispose de retours d'expériences sur plus de 30 bâtiments.

Pour la plupart des réalisations les résultats sont positifs et paraissent raisonnablement atteignables chaque année. Plusieurs cas nécessitent une vérification sur une deuxième année avant confirmation. La pandémie a perturbé les données quant à la performance, du fait des protocoles de ventilation par ouverture des fenêtres. Dans plusieurs cas, et en fonction des protocoles mis en place, les périodes de vérification ont été neutralisées

La production photovoltaïque donne de bons résultats et démontre tout l'intérêt d'inclure ces installations dans un marché avec engagement de performance ; le titulaire est davantage impliqué au résultat qui est contractuel pour pallier à toute anomalie de fonctionnement.

Les installations de production de chaleur au bois donnent globalement de bons résultats.

Plusieurs opérations réalisées ont fait appel à la géothermie et des retours d'expériences sont attendus pour 2023.

Les premières opérations réalisées avec la Ville de Bourg-en-Bresse (groupes scolaires Baudin, Robin et Les Vennes) sont désormais sorties de la phase exploitation maintenance pour la SPL, et la Ville poursuit avec un nouveau marché avec son exploitant. Les objectifs fixés ont été atteints dès 2018 pour deux groupes scolaires et à partir de 2019 sur les trois, puis pendant les années suivantes.

Globalement sur les sites rénovés dans le domaine de l'enseignement les résultats sont très satisfaisants. Avec des retours d'expériences nombreux sur les écoles maternelles et élémentaires, la réduction des consommations d'énergie (tous usages confondus) se situe couramment entre 40 et 50%.

Sur les lycées, les interventions se concentrent parfois sur une partie de l'établissement notamment pour ceux qui comprennent des ateliers qui nécessitent des investissements conséquents pour un gain énergétique plus faible. Dans ce cas, un objectif global de réduction de 40% des consommations de l'ensemble des bâtiments d'un lycée constitue un objectif déjà ambitieux.

Les bâtiments de bureaux, dont l'usage est continu toute l'année, peuvent eux aboutir à des économies d'énergie importantes de l'ordre de -50 à -70%.

Les résultats de performance des opérations suivies par la SPL OSER

Lieu du projet	Bâtiments publics concernés	% d'économie d'énergie garantie	Exprimé en Energie Primaire ou Finale	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020	Résultats 2021
ÉCOLE OU GROUPE SCOLAIRE							
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Baudin	55,0%	EF	49%	61%	59%	61%
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Robin	55,0%	EF	59%	60%	59%	57%
Bourg en Bresse	École élémentaire Les Vennes	60,0%	EF	65%	69%	67%	64%
Bourg en Bresse	Groupe scolaire Saint Exupéry (élémentaire + gymnase)	50,0%	EF		59%	59%	61%
Annecy	Groupe scolaire Les romains	52,0%	EF		55%	56%	N 41%
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	50,0%	EF		60% pour 40% en GP	52%	57%
Passy	Groupe scolaire Marlioz	40,0%	EF		46% pour 33% en GP	45%	37%
Passy	École maternelle du plateau d'Assy	60,0%	EF		56% pour 49% en GP*	61%	54%
Grigny	Écoles Joliot Curie	61,3%	EP			59% pour 55% en GP*	N 60%
Eybens	Groupe scolaire Bel air	46,7%	EP			57%	51%
Grenoble	Groupe scolaire Ampère	46,0%	EP				N 36% pour 30% en GP*
Grenoble	École Élisée Chatin		EP				
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé		EP				
Aix-les-bains	Ecole élémentaire Marlioz	59,0%	EF				84%
Annecy	Groupe scolaire du Cep	47,0%	EF				39% pour 38% en GP*
LYCÉES (RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES)							
Pont de Chéruy	Lycée La Pléiade	27,0%	EP	38%	42%	41%	45%
Annonay	Lycée De Montgolfier	40,0%	EP	29%	24%	N 31%	22%
Lyon	Lycée Camille Claudel	46,0%	EP	38%	45%	N 46%	N 44%
Valence	Lycée Amblard	56,6%	EP	60%	65%	60%	58%
Vaulx en Velin	Lycée Les Canuts	40,1%	EP	42%	37%	N	20%
Saint Priest en Jarez	Lycée Simone Weil	41,7%	EP		44%	N	N 37%
Givors	Lycée Picasso Aragon (hors logements)	40,8%	EP			33%	40%
AUTRES TYPES DE BÂTIMENTS PUBLICS							
Montmélian	Médiathèque Victor Hugo	50,0%	EP	43%	54%	67%	49%
Cran-Gevrier	Hôtel de Ville	70,0%	EF		72%	75%	68%
Bourg en Bresse	Gymnase Favier	51,0%	EF		63%	64%	74%
Bellegarde sur Valserine	Centre Jean Marinet	61,1%	EP			52%	47%

* GP : garantie probabiliste

OBJECTIF ATTEINT > versement d'un intéressement

OBJECTIF ATTEINT mais températures de consigne non respectées

OBJECTIF NON ATTEINT > application d'une pénalité

N NEUTRALISATION DES RÉSULTATS – Majoritairement dû aux impacts du COVID

RÉSULTATS EN COURS D'ANALYSE pour raisons diverses (occupation, protocole COVID, compteur défaillant, etc.)

9. Perspectives de développement

a - Analyse du carnet de commande

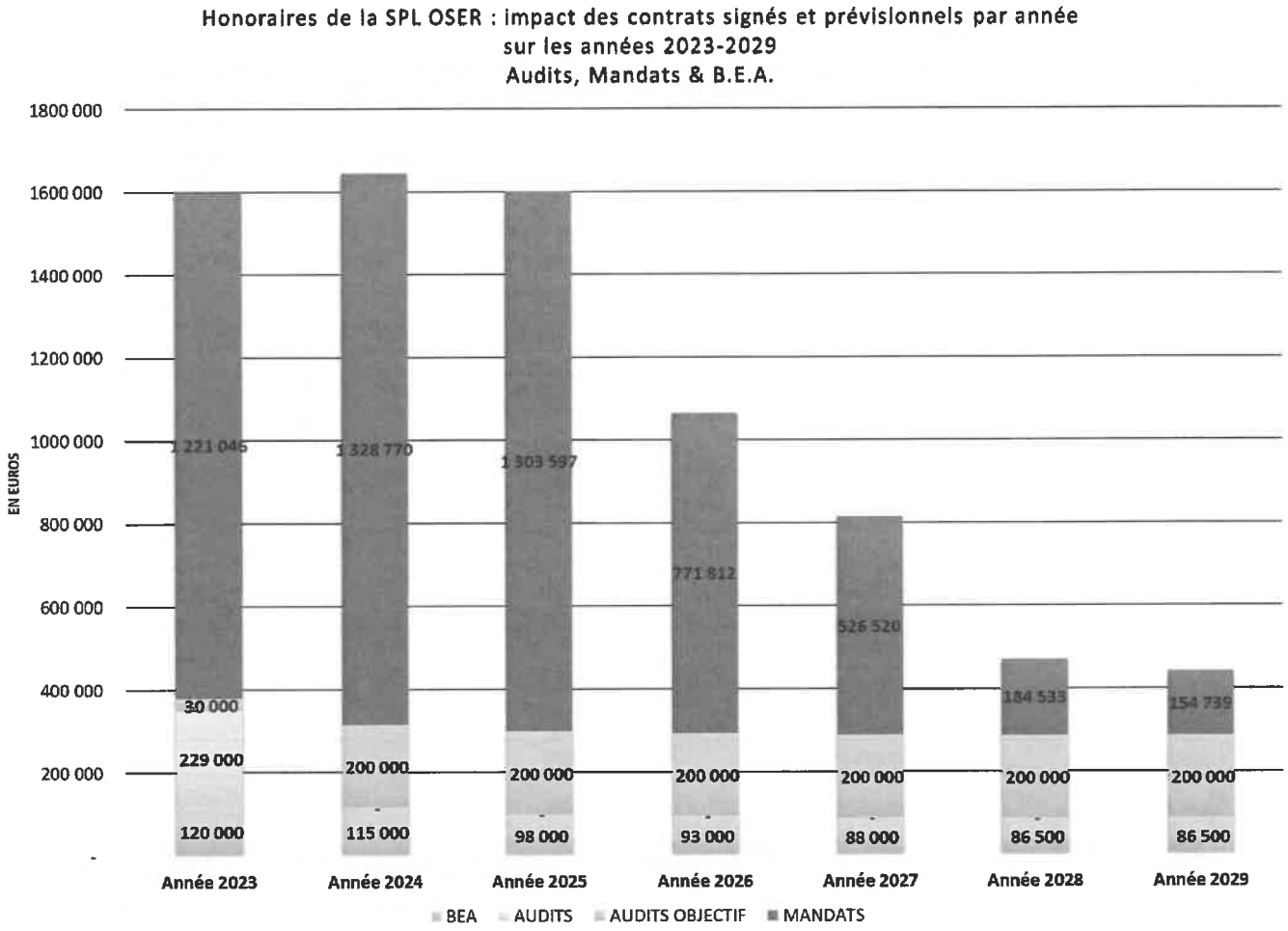

Les contrats signés à la date du présent rapport, plus ceux prévus en 2023, que ce soit les audits mais surtout les contrats de longue durée (BEA, mandats de maîtrise d'ouvrage), font apparaître un besoin de commandes nouvelles (en vert ci-dessus) de l'ordre de 200 k€/an en 2024 et 2025.

Du fait des contrats de longue durée, l'activité de la SPL est pérenne sur les 3 années à venir. Une évolution des moyens humains pour répondre aux sollicitations est probable si le carnet de commande se renouvelle comme prévu en 2023, et si la tendance se poursuit en 2024.

Le budget 2023 prévoit 1,6 M€ de recettes sur les prestations réalisées par la SPL, visant un résultat d'exploitation supérieur à 50 k€.

III. ETAT DES RELATIONS ENTRE LA COLLECTIVITE ET L'EPL

1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année

Ce tableau représente les différents contrats signés entre les collectivités actionnaires et la SPL OSER.

Collectivités	Objet du contrat	Type Contrat	Notif. Marché	Montant Marché	Durée en années
Grand Lyon	Mandat MO Collège Mistral	MANDAT	25/01/2022	296 020	12
Saint-Pierre-de-Chartreuse	Ecole 4 montagnes - Complément énergie et étude fonctionnelle	AUDIT	04/02/2022	6 400	1
Grenoble	Mandat gymnases MALHERBE et JOUHAUX	MANDAT	01/03/2022	275 960	10
Saint-Fons	Mandat MO école M3E	MANDAT	24/03/2022	147 870	10
Villeurbanne	Mandat GS Jean MOULIN et Léon JOUHAUX	MANDAT	31/03/2022	378 470	12
Voiron	Audit EHPAD La Tourmaline	AUDIT	03/05/2022	14 880	1
Eybens	Audit Centre culturel l'Odyssée	AUDIT	05/05/2022	13 040	1
La Motte-Servolex	Audit et programme Parpillon et Boulodrome	AUDIT	23/05/2022	10 580	1
Roanne	Audit CTM - Centre technique municipal	AUDIT	02/06/2022	12 120	1
Grigny	Audit gymnase Colas	AUDIT	14/06/2022	10 120	1
Grigny	Audit gymnase Favier	AUDIT	14/06/2022	11 120	1
Grenoble	Audit et programme Groupe scolaire Ferdinand Buisson	AUDIT	01/07/2022	14 790	1
Annecy	Mandat GS Les Pommaries	MANDAT	06/07/2022	232 210	12
Caluire-et-Cuire	Mission AMO - Accompagnement programme ex Collège Lassagne	AUDIT	21/07/2022	12 920	1
Caluire-et-Cuire	Audit et programme élémentaire Berthie ALBRECHT	AUDIT	28/07/2022	15 560	1
Saint-Priest	Màj et ré-examen de l'audit Hotel de Ville	AUDIT	08/08/2022	13 160	2
Caluire-et-Cuire	Etude confort d'été - Hôtel de Ville et Maison de la parentalité	AUDIT	09/08/2022	28 360	2
Caluire-et-Cuire	Audit et programme groupe scolaire AMPERE	AUDIT	22/08/2022	17 960	1
Gières	Mise à jour audit rené cassin	AUDIT	23/08/2022	800	1
Bourg-en-Bresse	Mandat MO GS Daudet et Peloux	MANDAT	26/09/2022	261 700	10
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Programmation ombrières photovoltaïques	AUDIT	28/10/2022	34 640	1
Département du Puy-de-Dôme	Audit 5 collèges	AUDIT	14/12/2022	69 730	1
	Montant total des marchés signés avec les collectivités actionnaires			1 878 410	

IV. ETAT DES PRISES DE PARTICIPATION - SITUATION DU GROUPE

La SPL OSER ne détient aucune participation dans le capital d'autres sociétés ou G.I.E.

V. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT INTERVENUES DANS L'ANNEE

1. Evolutions statutaires

a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année

- 19/07/2022 – Modification de l'article 6 des statuts :

Augmentation du capital de 10 999 050 € à 11 043 050 € suite à la prise de participation de la Ville de Caluire-et-Cuire à hauteur de 44 000 €.

b - Historique des 5 dernières années

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	Objet de la modification
00/00/2022	Pas d'A.G.E.
07/06/2021	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence d'augmentation de capital : maximum 600 000 euros sur 26 mois à compter de la présente A.G.E.
00/00/2020	Pas d'A.G.E.
00/00/2019	Pas d'A.G.E.
10/12/2018	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence d'augmentation de capital : maximum 3 000 000 euros sur 26 mois à compter de la présente A.G.E. Réduction de capital liée à la sortie du capital de deux collectivités : Romans-sur-Isère et Chambéry Modification des statuts liée à la fusion des Régions permettant ainsi à la SPL de travailler sur le territoire auvergnat.

2. Evolutions de l'actionnariat

a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours des trois dernières années

Actionnaires	Année d'entrée	NB actions	Capital	2020		2021		2022	
				Nb actions	% détention	Nb actions	% détention	Nb actions	% détention
Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	735 278,00	7 352 780,00	735 278	68,07%	735 278	66,85%	735 278	66,21%
SIEL 42	2013	5 000,00	50 000,00	5 000	0,46%	5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958,00	29 580,00	2 958	0,27%	2 958	0,27%	2 958	0,27%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488,00	14 880,00	1 488	0,14%	1 488	0,14%	1 488	0,13%
Commune nouvelle d'Annecy	2015	100 617,00	1 006 170,00						
dont Ville de Cran-Gevrier	2013	-	-	100 617	9,32%	100 617	9,15%	100 617	9,06%
dont Ville de Seynod	2016	-	-						
Ville d'Annemasse	2016	3 380,00	33 800,00	3 380	0,31%	3 380	0,31%	3 380	0,30%
Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514,00	935 140,00	93 514	8,66%	93 514	8,50%	93 514	8,42%
Ville d'Eybens	2015	1 000,00	10 000,00	1 000	0,09%	1 000	0,09%	1 000	0,09%
Ville de Grenoble	2015	64 707,00	647 070,00	64 707	5,99%	64 707	5,88%	64 707	5,83%
Ville de Grigny (Rhône)	2013	40 630,00	406 300,00	40 630	3,76%	40 630	3,69%	40 630	3,66%
Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300,00	13 000,00	1 300	0,12%	1 300	0,12%	1 300	0,12%
Ville de Meyzieu	2013	3 000,00	30 000,00	3 000	0,28%	3 000	0,27%	3 000	0,27%
Ville de Montmélian	2013	8 138,00	81 380,00	8 138	0,75%	8 138	0,74%	8 138	0,73%
Ville de Passy	2015	1 165,00	11 650,00	1 165	0,11%	1 165	0,11%	1 165	0,10%
Ville de Saint-Fons	2013	1 700,00	17 000,00	1 700	0,16%	1 700	0,15%	1 700	0,15%
Ville de Saint-Priest	2013	4 100,00	41 000,00	4 100	0,38%	4 100	0,37%	4 100	0,37%
Commune nouvelle de Valserhône	2015	1 200,00	12 000,00	1 200	0,11%	1 200	0,11%	1 200	0,11%
Ville de Gières	2017	630,00	6 300,00	630	0,06%	630	0,06%	630	0,06%
Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200,00	32 000,00	3 200	0,30%	3 200	0,29%	3 200	0,29%
Ville de Roanne	2017	3 600,00	36 000,00	3 600	0,33%	3 600	0,33%	3 600	0,32%
Ville de Megève	2018	400,00	4 000,00	400	0,04%	400	0,04%	400	0,04%
Ville d'Albertville	2019	2 000,00	20 000,00	2 000	0,19%	2 000	0,18%	2 000	0,18%
Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100,00	11 000,00	1 100	0,10%	1 100	0,10%	1 100	0,10%
Métropole du Grand Lyon	2021	5 000,00	50 000,00			5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville de Lyon	2021	5 000,00	50 000,00			5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville de Thoiry (Ain)	2021	700,00	7 000,00			700	0,06%	700	0,06%
Ville du Bourget-du-Lac	2021	600,00	6 000,00			600	0,05%	600	0,05%
Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600,00	6 000,00			600	0,05%	600	0,05%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100,00	1 000,00			100	0,01%	100	0,01%
Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700,00	7 000,00			700	0,06%	700	0,06%
Ville de Villeurbanne	2021	5 000,00	50 000,00			5 000	0,45%	5 000	0,45%
Ville de Voiron	2021	2 100,00	21 000,00			2 100	0,19%	2 100	0,19%
Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400,00	44 000,00					4 400	0,40%
Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000,00	50 000,00					5 000	0,45%
Ville de Corbas	2022	1 200,00	12 000,00					1 200	0,11%
Nombre d'actionnaires		1 110 505	11 105 050	23		32		35	
Total				1 080 105	100,00%	1 099 905	100,00%	1 110 505	100,00%
Capital				10 801 050		10 999 050		11 105 050	
Augmentation de capital (nouvel actionnaire)									

b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année

DATE DE L'OPERATION	NATURE DE L'OPERATION	MODALITES DE L'OPERATION	Montant de l'augmentation de capital
CA 04/04/2022	Ouverture d'une augmentation de capital de 44 000 €	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la seule Ville de Caluire-et-Cuire	Ville de Caluire-et-Cuire : 4400 actions soit 44 000 €
CA 19/07/2022	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 04/04/2022	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	
CA 19/07/2022	Ouverture d'une augmentation de capital de 62 000 €	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Ville de Corbas et du Département du Puy-de-Dôme	Ville de Corbas : 1200 actions soit 12 000 € Département du Puy-de-Dôme : 5000 actions soit 50 000 €
CA 08/12/2022	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 19/07/2022	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	TOTAL : 6 200 actions, soit 62 000 €

c - Historique des 2 dernières années

DATE DE L'OPERATION	NATURE DE L'OPERATION	MODALITES DE L'OPERATION	Montant de l'augmentation de capital
CA 19/11/2021	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 07/06/2021	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Ville de Charbonnières-les-Bains, Le Bourget-du-Lac, Loriol-sur-Drôme, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Villeurbanne et Voiron Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	Ville de Charbonnières-les-Bains : 600 actions, soit 6 000 € Ville du Bourget-du-Lac : 600 actions, soit 6 000 € Ville de Loriol-sur-Drôme : 700 actions, soit 7 000 € Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse :100 actions, soit 1 000 € Ville de Villeurbanne :5 000 actions, soit 50 000 € Ville de Voiron : 2 100 actions, soit 21 000 € TOTAL : 9 100 actions, soit 91 000 €
CA 07/06/2021	Ouverture d'une augmentation de capital de 100 000 €		
CA 08/02/2021	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 30/11/2020	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, et la Ville de Thoiry Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	Métropole de Lyon : 5000 actions soit 50 000 € Ville de Lyon : 5000 actions soit 50 000 € Ville de Thoiry : 700 actions soit 7000 actions TOTAL : 10 700 actions soit 107 000 €
CA 30/11/2020	Ouverture d'une augmentation de capital de 107 000 €		

3. Changements intervenus au cours de l'exercice

Suite aux élections régionales en 2021, de nouveaux censeurs et administrateurs ont été désignés.

Le collège des membres de la commission d'appel d'offres, du Comité d'Engagements et d'Investissements, et de l'Assemblée Générale a été modifié en conséquence.

Le représentant à l'Assemblée Générale pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, actionnaire principal, était M. Frédéric BONNICHON, désigné par délibération du conseil régional du 19 juillet 2021. Depuis la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du 16 décembre 2022, le représentant est désormais M. Thierry KOVACS.

Les règlements de l'assemblée spéciale et du conseil d'administration n'ont pas connu de modification en 2021.

Les statuts ont été mis à jour en 2022 suite aux augmentations de capital liées à l'entrée de nouveaux actionnaires.

Un livret de gouvernance qui synthétise le fonctionnement des instances de la Société est régulièrement mis à jour et communiqué aux nouveaux actionnaires.

VI. BILAN DE GOUVERNANCE

1. Réunions du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants au Conseil d'Administration	04/04/2022			19/07/2022			08/12/2022		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER (Président du C.A.)	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur François CHEMIN	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN	X					X		X	
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Axel MARIN			X			X	Délibération de la collectivité		
	Madame Albane COLIN								X	
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Yannick LUCOT			X			X		X	
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Emmanuel MANDON			X			X	Délibération de la collectivité		
	Madame Catherine STARON								X	
Assemblée Spéciale - Président (Grenoble)	Monsieur Vincent FRISTOT	X			X					X
Assemblée Spéciale - Vice-Président (Roanne)	Monsieur Christian DORANGE	X			X			X		
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS			X	X			X		
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER			X	X			X		
		7	0	5	8	0	4	7	4	1

2. Réunions de l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	04/04/2022			19/07/2022			08/12/2022		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT	X			X			X		
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE	X			X			X		
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	Pas encore entrée			Pas encore entrée			Entrée au capital		
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY			X			X			X
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE			X			X			X
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX			X			X			X
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO		X			X				X
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X			X			X
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X			X			X
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	Pas encore entrée			Entrée au capital					X
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	Pas encore entrée			Pas encore entrée			Entrée au capital		
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	X			X				X	
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	X			X			X		
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES			X			X			X
Ville de Grigny	Monsieur Xavier ODO	X			Délibération de la collectivité					
	Madame Victoria MARI						X	X		
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN			X	X					X
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD			X	X					X
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Michel LANGLAIS			X			X	Délibération de la collectivité		
	Monsieur Gilbert BONNET									X
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS			X			X			X
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT			X			X	X		
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET			X	X					X
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	X			X			X		
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET			X			X			X
Ville de Passy	Madame Christèle REBET		X				X			X
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ			X	X					X
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X	X					X
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X			X			X
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET			X	X					X
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER			X			X			X
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU			X			X			X
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	X				X		X		
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X			X			X
		7	2	20	11	2	16	7	1	22

3. Réunions de l'assemblée générale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	15/06/2022			
		Présent	Pouvoir	Absent	Vote à distance
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Frédéric BONNICHON	X			
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY			X	X
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE		X		
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX			X	X
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO		X		
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X	X
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS				X
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X	X
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER		X		
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT			X	X
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER			X	X
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES			X	X
Ville de Grenoble (Président de l'A.S.)	Monsieur Vincent FRISTOT		X		
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	X			
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN			X	X
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD		X		
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Michel LANGLAIS			X	X
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS			X	X
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT			X	X
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET		X		
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX		X		
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET			X	X
Ville de Passy	Madame Christèle REBET			X	X
Ville de Rillieux-la-Pape	Monsieur Philippe DE LA CRUZ	X			
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE			X	X
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X	X
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X	X
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET			X	X
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER				X
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU			X	X
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT				X
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X	X

4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements sur 3 ans

Date	Orientations stratégiques
30/11/2020	Nécessité à court ou moyen terme d'ouvrir une agence à Lyon lié aux besoins du Grand Lyon et de la Ville de Lyon.
	Opérations comportant une part d'extensions : de plus en plus de projets comportent une part d'extension.
	➔ Extensions : Prévoir une délibération du C.E.I. à ce sujet. ➔ Appui de la SPL aux collectivités : Eco Energie Tertiaire et plan de relance : aider les collectivités à définir une stratégie pour respecter les objectifs dès 2030 : aide au montage des dossiers de financements et proposition d'audits globaux sur le patrimoine des collectivités.
21/04/2021	Evolution des besoins des collectivités : - des rénovations énergétiques pures vers des rénovations énergétiques globales incluant des améliorations fonctionnelles ; part des travaux intérieurs de finition plus significative ; nombreux projets avec extension ; hausse des coûts de travaux globaux.

	➔ Accord de principe pour engager les projets dont la surface utile finale nouvellement construite est inférieur à 30% de la surface utile finale du projet. Au-delà, le C.E.I. devra donner son accord avant la signature du mandat ou du MPGP.
08/12/2022	Evolution des besoins des collectivités : ombrières photovoltaïques - Sollicitation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes visant à réaliser des ombrières photovoltaïques pour couvrir des parkings de lycées ou des préaux à créer dans les cours de lycées. Création d'ouvrages spécifiques visant à créer des espaces ombragés et à déployer des installations photovoltaïques rapidement. - Rôle de la SPL : Traiter la rénovation énergétique mais également mettre en œuvre les actions pour diminuer les charges énergétiques des collectivités. ➔ Accord pour que la SPL OSER puisse engager des opérations consistant à créer des structures type ombrières et préaux photovoltaïques sur le patrimoine des actionnaires dans le cadre d'un mandat de maitrise d'ouvrage, le financement étant assuré par la collectivité locale concernée.

5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux

Conformément à l'article 22 des statuts, les administrateurs ne sont pas rémunérés.

Selon le même article, le Conseil d'Administration du 19/07/2022 (point n°4) a fixé la rémunération du Directeur général au titre de ce mandat à hauteur de 10 K€ par an.

6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société

a - Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont les suivants :

- Risque quant aux pics ou baisses d'activité engendrant soit des difficultés à répondre à toutes les demandes des collectivités soit à assurer un plan de charge régulier des équipes opérationnelles. La période de forte inflation et de hausse du coût de l'énergie risque de réduire le nombre d'opérations qui pourront être financées par chacune des collectivités actionnaires.
- Risque quant aux capacités des collectivités à financer les projets de rénovation de leurs bâtiments publics, risque accru en cas de période de forte inflation.
- Risque d'allongement des opérations en cas d'évènements qui conduiraient à des mesures de ralentissement, ou des retards de fourniture de matériaux, ou des hausses de coûts.
- Risque en cas de retard de paiement des avances de fonds en mandat de maîtrise d'ouvrage, notamment si les retards se cumulent sur plusieurs opérations.

b - Contrôle interne

La SPL OSER n'est pas concernée directement par ses dispositions mais prend en compte, pour l'avenir, les recommandations qui en découlent.

c - Contrôles externes

Le tableau récapitule les contrôles exercés au cours de l'exercice écoulé :

CONTROLE	DATE
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	2023 : en cours
SERVICES FISCAUX	N/A
INSPECTION GENERALE DES FINANCES	N/A
URSSAF	2018-2021
AUTRES : ...	

7. Contrôle analogue

a - Contexte

La relation in house est un mode de relation contractuel qui permet à un pouvoir adjudicateur, c'est-à-dire une collectivité, de confier régulièrement une mission à un organisme dédié, sans être tenu de respecter les règles de publicité et de mise en concurrence imposées par la réglementation européenne.

La relation in house, pour être reconnue, doit respecter deux conditions cumulatives. La première est celle du contrôle analogue. Le contrôle exercé par la collectivité sur l'organisme dédié doit être comparable à celui qu'il exerce sur ses propres services. La seconde est celle de l'activité qui doit être essentiellement consacrée à ce pouvoir adjudicateur.

La jurisprudence reconnaît l'existence présumée d'un contrôle analogue lorsque l'organisme in house est détenu à 100% par un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs.

Pour que le contrôle soit réel, il convient par un mode de gouvernance approprié, que l'organisme n'ait aucune autonomie d'une part, qu'il n'y ait aucune participation privée dans le capital.

b - Capitaux propres

La SPL OSER est constituée de capitaux propres publics uniquement, et cela depuis sa création. La SPL OSER est détenue actuellement par 35 actionnaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, la Métropole du Grand Lyon, 31 Villes et 1 syndicat d'énergie (SIEL 42). La SPL OSER ne détient donc pas de capitaux privés.

c - Gouvernance

S'agissant de la gouvernance de la SPL OSER, il convient d'observer le lien institutionnel qui est entretenu avec les collectivités.

Les actionnaires ont fait le choix de scinder le rôle de la présidence et de la direction générale afin de garantir un niveau de contrôle plus fort. Il existe un Conseil d'Administration, une Assemblée Spéciale, un Comité d'Engagements et des Investissements, une Commission d'Appels d'Offres et les Assemblées Générales. A ces différents organes de direction s'ajoutent un cadre juridique défini par les lois en vigueur, les statuts, le règlement intérieur, le règlement de l'Assemblée Spéciale, le pacte d'actionnaires.

d - L'Assemblée Spéciale (A.S.)

Chaque Conseil d'administration est précédé d'une Assemblée spéciale à laquelle sont invitées toutes les collectivités non directement représentées au Conseil d'administration.

Tous les sujets relatifs au fonctionnement de la société sont expliqués aux élus (comptes annuels, évolution des ressources humaines, décisions relatives à l'entrée de nouveaux actionnaires...) de même que les sujets techniques spécifiques aux marchés globaux de performance (mécanismes d'engagement de performance, clauses de pénalisation ou d'intéressement...).

Les séances font l'objet d'un compte-rendu d'avancement des projets que ce soit en phase amont (études, audits énergétiques), en phase contractualisation (passation des marchés globaux de performance), en phase conception réalisation des travaux.

Des présentations synthétiques d'une ou plusieurs opérations en cours sont effectuées périodiquement au stade du lancement ou à différents stades dont celui de la livraison des travaux.

Ces séances spécifiques de l'Assemblée Spéciale permettent aux élus de se prononcer sur la pertinence des actions engagées par la société, actions qu'ils constatent par ailleurs au sein de leur collectivité, les élus étant majoritairement des élus de communes, dont certains sont également proches des opérations de par leur mandat dans leur collectivité.

Tous les sujets qui sont à l'ordre du jour du Conseil d'Administration font l'objet d'une présentation par le Président de séance (Président ou Vice-Président de l'Assemblée Spéciale) et du directeur général, et selon cas du responsable administratif et financier, ce qui permet à chaque élu de poser des questions et de contrôler l'activité de la Société conjointement avec les autres élus.

Sur chaque sujet nécessitant une délibération au Conseil d'administration, l'Assemblée Spéciale délibère et donne pouvoir au Président de séance de représenter l'Assemblée au Conseil d'administration.

Par ailleurs, tous les sujets qui concernent directement l'Assemblée Spéciale (élection d'un nouveau Président ou Vice-Président, changement de la composition de l'Assemblée Spéciale...) font l'objet d'une délibération de l'Assemblée Spéciale, puis d'une information au Conseil d'Administration.

La position de l'Assemblée Spéciale est retranscrite au sein des débats du Conseil d'Administration. Afin de renforcer le contrôle analogue, l'ensemble des actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration y sont invités et peuvent participer au Conseil d'Administration en qualité de censeur. Ils ont la faculté de participer aux débats et d'exposer leurs points de vue.

e - Le Conseil d'Administration (C.A.)

Tous les élus (Administrateurs et Censeurs) sont convoqués au Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration mène les échanges et les débats. Il donne la parole pour l'exposé au Directeur Général qui sollicite le cas échéant les participants salariés de la SPL pour des explications spécifiques. Le Président sollicite l'expression des élus présents et chacun peut s'exprimer à son tour. A l'issue des échanges, lorsque le sujet concerné nécessite une délibération, le Président procède au vote par les administrateurs présents, dont les représentants de l'Assemblée Spéciale.

Tous les sujets nécessitant une délibération du Conseil d'Administration ont auparavant été présentés à l'Assemblée Spéciale et ont fait l'objet d'une délibération de cette dernière.

A la création, les administrateurs étaient de 9 : 8 représentaient la Région Rhône-Alpes et 1 représentait l'assemblée spéciale (représentée par la Ville de Bourg-en-Bresse).

A compter du 10 avril 2015, suite à l'entrée au capital de la Ville d'Annecy, le nombre d'administrateurs évolue au nombre de 10 : 8 représentaient la Région Rhône-Alpes, 1 représentait la Ville de Bourg-en-Bresse et 1 représentait l'assemblée spéciale (Ville d'Annecy).

A compter du 26 novembre 2015, suite à des augmentations de capital, le nombre d'administrateurs évolue au nombre de 11 : 8 représentaient la Région Rhône-Alpes, 1 représentait la Ville de Bourg-en-Bresse, 1 représentait la Ville d'Annecy, et 1 représentait l'Assemblée Spéciale (Ville de Grigny).

A compter du 26 mars 2018, suite à des augmentations de capital, le nombre d'administrateurs évolue au nombre de 12 : 8 représentaient la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 représentait la Ville de Bourg-en-Bresse, 1 représentait la Ville d'Annecy, et 2 représentaient l'Assemblée Spéciale (Ville de Grigny et Ville de Grenoble).

A compter du 4 avril 2022, suite aux élections régionales, Monsieur ODO, Maire représentant la Ville de Grigny à l'Assemblée Spéciale et Vice-Président de cette assemblée, a été nommé administrateur par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en sa qualité de conseiller régional. Afin d'éviter toutes incompatibilités entre les fonctions de censeur et d'administrateur, la Ville de Roanne représente désormais l'Assemblée Spéciale en qualité de Vice-Président.

f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.)

Le Comité a pour rôle principal d'émettre un avis relatif aux projets stratégiques à mettre en œuvre par la société.

Les administrateurs et les censeurs (membres de l'Assemblée Spéciale) sont membres délibérants de droit du Comité d'Engagement et d'Investissement. Plusieurs membres, parmi des personnes qualifiées, participent au Comité avec voix consultative et apportent leurs contributions aux débats. Il s'agit de représentants d'organismes publics. Trois membres non délibérants étaient très peu présents lors de la tenue des séances. Lors du renouvellement des membres du C.E.I., faute de réponse par ces trois organismes, il a été acté de restreindre le nombre de membres extérieurs non délibérants au nombre de deux : AURA-EE et l'ADEME.

Les Censeurs peuvent s'exprimer au nom de la collectivité qu'ils représentent.

Les votes relatifs aux avis du Comité d'Engagement et d'Investissement concernent tous les élus (Censeurs et Administrateurs), chacun ayant le même poids sur les avis rendus par le Comité.

Après les avis du Comité, favorable ou défavorable, les élus doivent s'engager à respecter l'avis collectif du Comité dans les décisions à prendre lors des délibérations du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Engagements et des Investissements permet ainsi de renforcer la notion de contrôle analogue.

g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.)

La commission d'appels d'offres de la SPL OSER est un organe qui donne un avis collectif sur les marchés conclus par la société pour ses besoins propres pour lesquels les seuils sont dépassés. Cela permet aux collectivités de choisir un prestataire parmi d'autres lors d'une mise en concurrence.

3 membres titulaires sont désignés par le Conseil d'Administration et ont une voix délibérative. Il existe également 5 membres suppléants.

Afin de souligner le rôle de l'Assemblée Spéciale, le premier membre titulaire est un de ses représentants (son Président), les deux autres étant des administrateurs représentant l'actionnaire majoritaire.

h - Les Assemblées Générales

Le représentant de l'actionnaire majoritaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tous les élus des autres collectivités actionnaires sont invités aux Assemblées Générales. Le Président de la SPL participe aux Assemblées Générales.

Les élus présents, Administrateurs et Censeurs, peuvent s'exprimer.

Les résolutions sont votées et généralement adoptées en tenant compte des pouvoirs remis par les élus.

Les Assemblées Générales sont tenues de manière ordinaire généralement pour les sujets liés à l'arrêté des comptes, et de manière extraordinaire lorsqu'il s'agit de modifier les statuts ou de délibérer en faveur d'une résolution permettant la délégation de compétences des augmentations de capital au Conseil d'Administration.

i - Le pacte d'actionnaires

VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires

Le pacte d'actionnaires permet de répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer l'engagement des collectivités dans la Société.

- En Complément des Statuts, fixer les règles de fonctionnement et de gestion de la Société.

- Renforcer le contrôle exercé sur la société. L'article 3 prévoit en effet que les actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration peuvent participer à ce Conseil en qualité de censeur.

- Définir les modalités d'exercice de la direction à savoir la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

- Définir les objectifs stratégiques portant sur une qualité ambitieuse d'opérations de rénovation énergétique.

- Prévoir les modalités d'entrées au capital de toute nouvelle collectivité souhaitant engager des opérations de rénovations énergétiques.

- Fixer les modalités de financement en « tiers investissement » (pour mémoire montage en BEA abonné)

VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée

Pour mémoire, les statuts dans leur premier article mentionnent que la SPL est régie par différentes sources de droits mais aussi par tout règlement intérieur qui viendrait les compléter. A noter que le règlement intérieur cite également le pacte d'actionnaires.

Le pacte d'actionnaires a été créé par les 11 actionnaires fondateurs.

Il a été modifié par voie d'avenant le 30 septembre 2015.

Le Pacte est conclu pour une durée de dix ans et pourra être renouvelé à l'échéance par décision expresse des Parties.

j - Activité

La SPL OSER n'exerce son activité que pour ses actionnaires publics avec une double limite : le territoire des actionnaires et la rénovation énergétique de leur patrimoine.

L'activité prévue à l'origine de la création de la SPL était basée sur des Baux Emphytéotiques Administratifs avec la particularité liée au tiers financement. Avec la réforme de la commande publique, la SPL a dû s'adapter pour répondre aux besoins des actionnaires. Elle contracte depuis des marchés globaux de performance énergétique dans le cadre de mandats de maitrise d'ouvrage. Par ces mandats, la SPL OSER agit au nom et pour le compte des collectivités.

S'agissant des marchés contractés avec les collectivités, l'ensemble des contrats repose sur un marché type qui a été amélioré progressivement au cours des années pour tenir compte des retours d'expériences liés au marchés globaux de performance énergétique.

Les prestations de la SPL sont évaluées sur la base de coûts jours qui sont identiques pour toutes les collectivités. Les coûts jours sont présentés à l'Assemblée Spéciale puis au Conseil d'Administration en vue d'une délibération. Les coûts jours sont réévalués périodiquement, puis mis en place pour les nouveaux contrats.

Depuis sa création, les actionnaires avec lesquelles aucun contrat n'a été signé quel que soit la nature sont les actionnaires suivants :

- SIEL 42, actionnaire fondateur :

- Ville de Corbas, dont l'entrée au capital a été actée le 8 décembre 2022 : 2 contrats pour lesquels des bons de commande sont attendus.

Deux actionnaires historiques de 2013 ont quitté la SPL : après que la Société a réalisé des audits pour les Villes de Romans-sur-Isère et de Chambéry, ces collectivités ont exprimé leur volonté de ne pas donner suite. Plusieurs années après les audits, une réduction de capital a été opérée afin de permettre leur sortie du capital de la SPL OSER.

VII. ANNEXES

Annexe 1 – Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours

Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée

Annexe 3 – Bilan et compte de résultat

Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours

Année 2022

SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre

- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du collège Frédéric MISTRAL à Feyzin pour le Grand Lyon (69)
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage des gymnases Malherbe et Jouhaux à Grenoble (38)
- Premières séances de l'Assemblée Spéciale et du Conseil d'Administration
- Livraison des travaux de rénovation énergétique du lycée des Combrailles à Saint Gervais d'Auvergne (63)
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage des écoles et gymnases Jean Moulin et Jouhaux à Villeurbanne (69)
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage de l'école M3E à Saint-Fons (69)
- Attribution du marché pour la rénovation, démolition partielle et extension de l'école Pasteur pour la ville de Grigny (69)
- Lancement des travaux de rénovation énergétique de l'école Pergaud à La-Motte-Servolex (73)

- Lancement des travaux de rénovation énergétique du lycée Triboulet à Romans-sur-Isère (26)

- Assemblée Générale Ordinaire
- Attribution du Marché de la rénovation énergétique du groupe scolaire du Val des Roses à Albertville (73)
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage des Groupes Scolaire les Pommaries à Annecy (74)
- Livraison des travaux de rénovation énergétique du lycée agricole de Rochefort Montagne (63)

- Lancement des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Pasteur à Grigny (69)

- Lancement des travaux de rénovation énergétique de la maison Mandela et petite enfance à Annemasse (74)

- Lancement des travaux de rénovation énergétique du gymnase Coubertin à La Motte-Servolex (73)

- Assemblée Spéciale, Conseil d'Administration
  1 nouvel actionnaires portant le nombre de collectivités à 33
  - Calluire et Cuire (69)
- Attribution du Marché de la rénovation énergétique des 3 écoles (Diderot, Gémeaux et Doisé Boileau) pour la ville de Lyon (69)
- Attribution du marché pour la rénovation du collège Boris VIAN à Saint-Priest pour le Grand Lyon
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage des Groupes Scolaire Daudet et Peloux à Bourg-en-Bresse (01)
- Attribution du marché pour la rénovation des écoles de Brou et le groupe scolaire Jarrin pour la Ville de Bourg en Bresse (01)
- Livraison des travaux de rénovation énergétique du lycee Fernand Forest à Saint-Priest (69)

- Assemblée Générale Ordinaire
  2 nouveaux actionnaires portant le nombre de collectivités à 35
  - Département du Puy-de-Dôme (63)
  - Corbas (69)
- Livraison des travaux de rénovation énergetique de l'internat Sommeiller à Annecy (74)

Année 2023

SPL OSER
Auvergne-Rhône-Alpes

Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre

Janvier

- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage de restructuration et rénovation énergétique de l'ex collège Lassagne à Cailloe et Cuire (69)
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du Halle des sports Parpillon et boulodrome à La Motte Servolex (73)

Février

- Attribution du Marché de la rénovation énergétique du collège Frédéric Mistral a Feyzin, pour le Grand Lyon
- Attribution du Marché de la rénovation énergétique des gymnases Malherbe et Léon Jouhaux a Grenoble (38)
- Attribution du Marché de la rénovation énergétique des Groupes scolaires et gymnases Jean Moulin et Léon Jouhaux à Villeurbanne (69)

Mars

- Attribution du Marché de la rénovation énergétique des écoles élémentaire et maternelle, salle des fêtes, chaufferie et bois et réseau de chaleur du centre Bourg a Eybens (38)
- Assemblée Spéciale et Conseil d'Administration

Avril

- Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
- Attribution du Marché de la rénovation énergétique du Groupe scolaire des Pommeries a Annecy (74)
- Attribution du Marché de la rénovation énergétique de la M3E - Maison des trois espaces / Crèche, maternelle, élémentaire à Saint-Fons (69)
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage d'un collège pour le Département du Puy-de-Dôme
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage d'un EHPAD La Tourmaline pour la Ville de Voiron (38)
- Lancement des travaux de rénovation énergétique du bâtiment ellipse du lycée La Fayette a Clermont-Ferrand (63) pour la Region

Mai

- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du Groupe scolaire Ferdinand Buisson pour la Ville de Grenoble (38)
- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du Lycée du Grand Arc a Albertville (73) pour la Region

Juin

- Livraison des travaux de rénovation énergétique de l'école et du gymnase Vallier a Grenoble(38)

Juillet

- Livraison des travaux de rénovation énergétique du centre administratif Paul Pillet a Roanne (42)

- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage du lycée Auguste Bouvet à Romans sur Isère (26) pour la Region
- Lancement des travaux de rénovation énergétique du College Boris VIAN a Saint-Priest pour le Grand Lyon

- Lancement des travaux de rénovation énergétique des groupes scolaires Diderot + Gémeaux + ensemble Dolet Boileau pour la Ville de Lyon

- Lancement des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire du Val des Roses à Albertville (73)

Août

- Livraison des travaux de rénovation énergétique de la maison Mandela et petite enfance a Annemasse (74)

- Livraison des travaux de rénovation énergétique du gymnase Coubertin et de l'école Pergaud a La-Motte-Servolex (73)

Septembre

Octobre

Novembre

- Signature du mandat de maîtrise d'ouvrage de deux collèges pour le Grand Lyon
- Lancement des travaux de rénovation énergétique des gymnase Malherbe et Jouhaux a Grenoble(38)

- Lancement des travaux de rénovation énergétique des écoles élémentaire et maternelle, salle des fêtes, chaufferie et bois et réseau de chaleur du centre Bourg a Eybens (38)

Décembre

Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée

Maison Nelson Mandela et Petite enfance à Annemasse (Etat existant des façades)

Réduction des consommations d'électricité de **20%**

Ecole pasteur à Grigny

Réduction des consommations énergétiques de **50%**, compris l'accroissement de surface

Ecoles élémentaire et maternelle Vallier à Grenoble

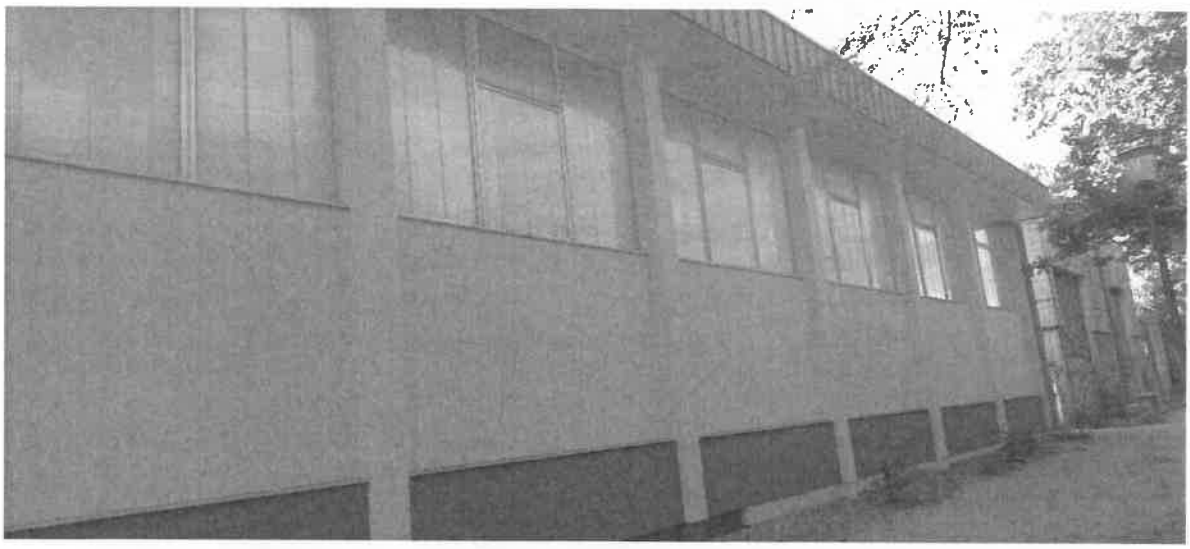

Gymnase Vallier à Grenoble

Réduction des consommations énergétiques de **50%** (écoles + gymnase)

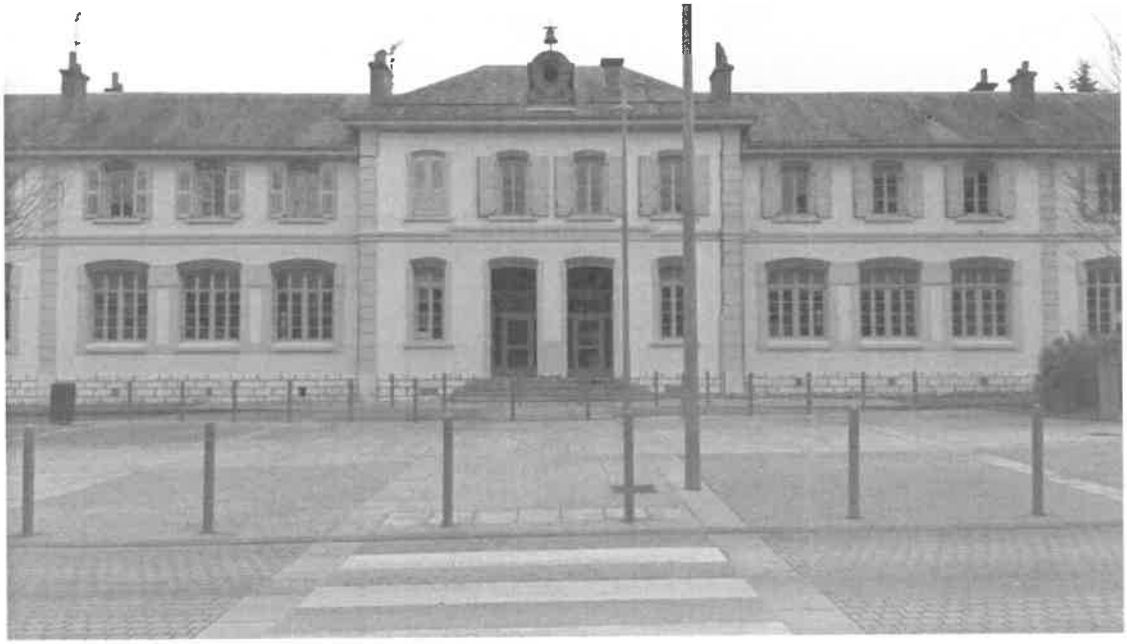

Ecole élémentaire Pergaud à La Motte Servolex

Réduction des consommations énergétiques de **40%**

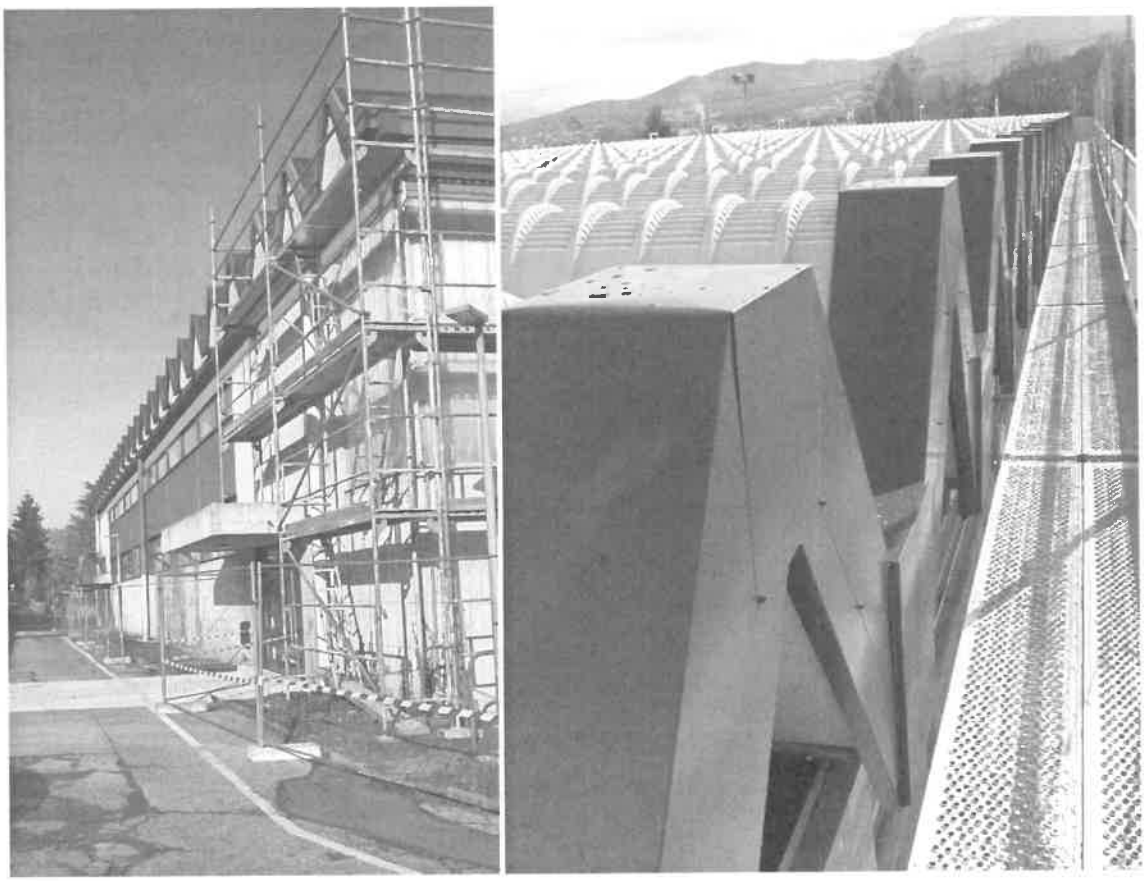

Gymnase Coubertin à La Motte Servolex

Réduction des consommations énergétiques de **35%**

Internat du Lycée Germain Sommeiller à Annecy / Région Auvergne-Rhône-Alpes

Réduction des consommations énergétiques de **40%**

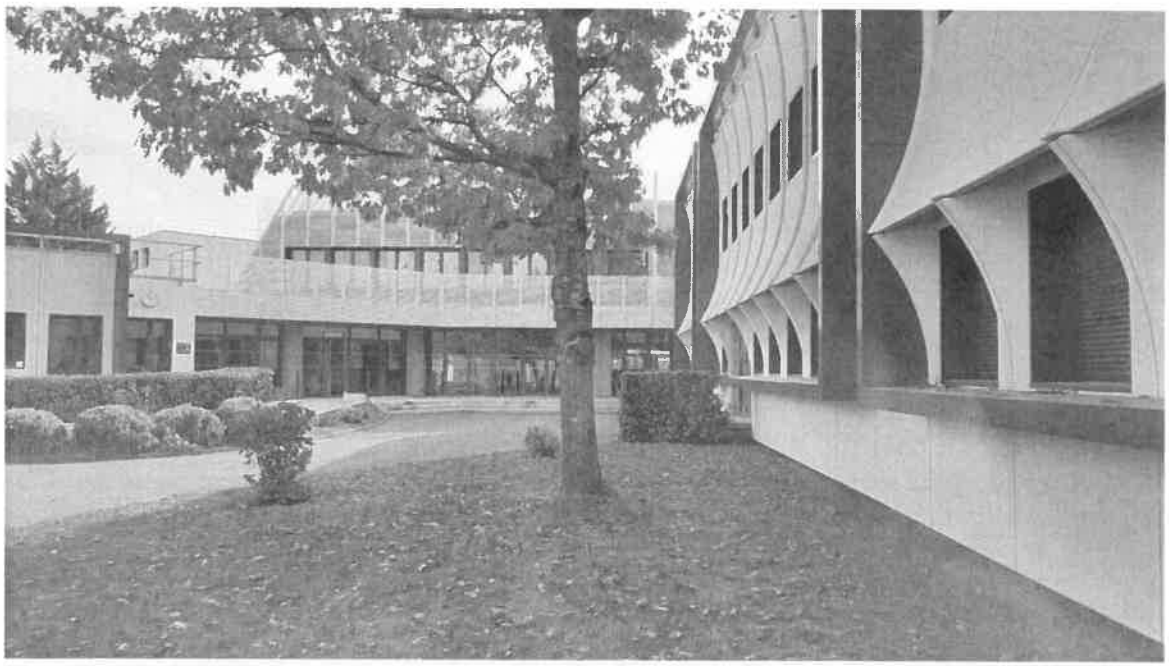

Lycée Fernand Forest à Saint-Priest / Région Auvergne-Rhône-Alpes

Réduction des consommations énergétiques de **35%**

Internat du lycée La Fayette à Clermont-Ferrand / Région Auvergne-Rhône-Alpes

Réduction des consommations énergétiques de **15%** sur l'ensemble du site y compris les ateliers, l'imprimerie et la demi-pension (hors périmètre travaux)

Lycée Albert Triboulet à Romans-sur-Isère pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Réduction des consommations énergétiques de **40%** sur l'ensemble du site (une aile hors périmètre travaux)

Bâtiment administratif Paul Pillet à Roanne

Réduction des consommations énergétiques de **53%**

Groupe scolaire Simone Signoret à Saint-Priest (rénovation et extension)

Réduction des consommations énergétiques de **30%** en ratio surfacique

Annexe 3 – Comptes annuels

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

1 ESP FRANCOIS MITERRAND
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise : INGENIERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à MONTBONNOT SAINT MARTIN
Le 24/02/2023

Emilie VOLLERIN
Expert-Comptable

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
06.30.57.52.33

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

1 ESP FRANCOIS MITERRAND
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

	Pages
- *Rapport de présentation*	*1*
COMPTES ANNUELS	
- *Bilan actif-passif*	*2 et 3*
- *Compte de résultat*	*4 et 5*
- *Détail des comptes bilan actif passif*	*6 à 9*
- *Détail Compte de résultat*	*10 à 13*
- *Annexe*	*14 à 22*

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
06.30.57.52.33

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
1 ESP FRANCOIS MITERRAND
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	128058716.84 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 700 802.54 Euros
- Résultat net comptable,	51 022.46 Euros

Fait à MONTBONNOT SAINT MARTIN
Le 24/02/2023

Emilie VOLLERIN
Expert-Comptable

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
1 ESP FRANCOIS MITERRAND
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

COMPTES ANNUELS

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	62 373. 79	57 535. 60	4 838. 19	9 655. 90	4 817. 71-	49. 89-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	96 875. 29	75 787. 59	21 087. 70	16 662. 56	4 425. 14	26. 56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 202. 68		5 202. 68	4 296. 24	906. 44	21. 10
	Total II	164 451. 76	133 323. 19	31 128. 57	30 614. 70	513. 87	1. 68
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	44 566 681. 41		44 566 681. 41	43 817 983. 42	748 697. 99	1. 71
	Autres créances	68 816 068. 84		68 816 068. 84	43 613 732. 02	25 202 336. 82	57. 79
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	2 785 060. 11		2 785 060. 11		2 785 060. 11	
	Disponibilités	11 851 409. 97		11 851 409. 97	12 786 136. 32	934 726. 35-	7. 31-
	Charges constatées d'avance (3)	8 367. 94		8 367. 94	24 705. 22	16 337. 28-	66. 13-
	Total III	128 027 588. 27		128 027 588. 27	100 242 556. 98	27 785 031. 29	27. 72
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	128 192 040. 03	133 323. 19	128 058 716. 84	100 273 171. 68	27 785 545. 16	27. 71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0. 32-
(3) Dont à plus d'un an 38 330 500. 00

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 105 050)	11 105 050. 00	10 999 050. 00	106 000. 00	0. 96
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	30 887. 36	30 887. 36		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	422 893. 28	505 072. 76	82 179. 48-	16. 27-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	51 022. 46	82 179. 48-	133 201. 94	162. 09
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	11 609 853. 10	11 452 830. 64	157 022. 46	1. 37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	28 390 697. 22	30 093 647. 57	1 702 950. 35-	5. 66-
	Concours bancaires courants	150. 00	150. 00		
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 343 661. 08	4 615 529. 95	1 728 131. 13	37. 44
	Dettes fiscales et sociales	6 981 909. 85	7 402 709. 68	420 799. 83-	5. 68-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	74 647 174. 37	46 566 760. 17	28 080 414. 20	60. 30
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	85 271. 22	141 543. 67	56 272. 45-	39. 76-
	Total IV	116 448 863. 74	88 820 341. 04	27 628 522. 70	31. 11
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	128 058 716. 84	100 273 171. 68	27 785 545. 16	27. 71
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	89 795 592. 52	60 429 597. 00		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	625 541. 91		625 541. 91	618 544. 26	6 997. 65	1. 13
Production vendue de services	1 075 260. 63		1 075 260. 63	1 446 378. 74	371 118. 11-	25. 66-
Chiffre d'affaires NET	1 700 802. 54		1 700 802. 54	2 064 923. 00	364 120. 46-	17. 63-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 333. 36	2 666. 64	2 666. 72	100. 00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				839. 94	839. 94-	100. 00-
Autres produits			897 647. 65	402 493. 90	495 153. 75	123. 02
Total des Produits d'exploitation (I)			2 603 783. 55	2 470 923. 48	132 860. 07	5. 38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			656 623. 86	1 257 471. 45	600 847. 59-	47. 78-
Impôts, taxes et versements assimilés			5 336. 27	13 068. 52	7 732. 25-	59. 17-
Salaires et traitements			754 051. 75	652 328. 37	101 723. 38	15. 59
Charges sociales			302 213. 28	275 131. 70	27 081. 58	9. 84
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 161. 21	17 096. 58	1 064. 63	6. 23
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			903 429. 60	385 407. 35	518 022. 25	134. 41
Total des Charges d'exploitation (II)			2 639 815. 97	2 600 503. 97	39 312. 00	1. 51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 032. 42-	129 580. 49-	93 548. 07	72. 19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 * Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	77 883. 02	47 861. 52	30 021. 50	62. 73
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	495 204. 66	444 004. 69	51 199. 97	11. 53
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	573 087. 68	491 866. 21	81 221. 47	16. 51
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	485 126. 80	444 165. 20	40 961. 60	9. 22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	485 126. 80	444 165. 20	40 961. 60	9. 22
2. Résultat financier (V-VI)	87 960. 88	47 701. 01	40 259. 87	84. 40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 928. 46	81 879. 48-	133 807. 94	163. 42
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		360. 00	360. 00-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		360. 00	360. 00-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		300. 00	300. 00-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	906. 00	360. 00	546. 00	151. 67
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	906. 00	660. 00	246. 00	37. 27
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	906. 00-	300. 00-	606. 00-	202. 00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 176 871. 23	2 963 149. 69	213 721. 54	7. 21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 125 848. 77	3 045 329. 17	80 519. 60	2. 64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	51 022. 46	82 179. 48-	133 201. 94	162. 09

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 838. 19	9 655. 90	4 817. 71-	49. 89-
20880000	AUTRES IMMOBILISATIONS	62 373. 79	61 061. 50	1 312. 29	2. 15
28088000	AMORT. AUTRES IMMOB. INCORP	57 535. 60-	51 405. 60-	6 130. 00-	11. 92-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21 087. 70	16 662. 56	4 425. 14	26. 56
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMATI	69 915. 22	65 302. 72	4 612. 50	7. 06
21840000	MOBILIER	12 335. 32	10 210. 22	2 125. 10	20. 81
21880000	AUTRES IMMOBILISATIONS	14 624. 75	5 492. 00	9 132. 75	166. 29
28183000	AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU & IN	62 236. 47-	51 630. 27-	10 606. 20-	20. 54-
28184000	AMORT. MOBILIER	9 099. 12-	8 311. 11-	788. 01-	9. 48-
28188000	AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS	4 452. 00-	4 401. 00-	51. 00-	1. 16-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 202. 68	4 296. 24	906. 44	21. 10
27500000	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	5 202. 68	4 296. 24	906. 44	21. 10
Total II		31 128. 57	30 614. 70	513. 87	1. 68
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		44 566 681. 41	43 817 983. 42	748 697. 99	1. 71
41100000	COLLECTIF CLIENTS	4 107 592. 43	1 259 697. 42	2 847 895. 01	226. 08
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	21 192. 00	57 817. 20	36 625. 20-	63. 35-
41820000	CLIENTS - AUTRES B.E.A.	22 431. 77	36 628. 41	14 196. 64-	38. 76-
41840000	CLIENTS - B.E.A DONT K.RÉSIDUE	40 415 465. 21	42 463 840. 39	2 048 375. 18-	4. 82-
AUTRES CREANCES		68 816 068. 84	43 613 732. 02	25202336. 82	57. 79
40100000	COLLECTIF FOURNISSEURS		420. 00	420. 00-	100. 00-
43870000	ORGANISMES - PROD. À RECEVOIR	386. 33	795. 60	409. 27-	51. 44-
44410000	ETAT-IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	19 180. 66	19 180. 66		
44562200	TVA DÉD. SUR IMMO À 20%	690. 62		690. 62	
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	770. 23		770. 23	
44585000	TVA NON ENCORE RÉCUPÉRABLE	17 217. 68	23 517. 68	6 300. 00-	26. 79-
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	246 811. 78	325 783. 24	78 971. 46-	24. 24-
44870000	ETATS - PROD. À RECEVOIR	616. 00	540. 00	76. 00	14. 07
46131000	MANDAT - BUDGET ÉTUDES	775 062. 87	522 819. 65	252 243. 22	48. 25
46133000	MANDAT - BUDGET TRAVAUX	63 784 526. 52	40 135 257. 80	23 649 268. 72	58. 92
46134200	MANDAT - BUDGET HONORAIRES	844 152. 43	524 725. 71	319 426. 72	60. 87
46137000	MANDAT - FRAIS DIVERS	1 969 579. 40	1 551 195. 92	418 383. 48	26. 97
46139200	MANDAT MAINTENANCE - P2 MAINTE	688 057. 51	324 693. 75	363 363. 76	111. 91
46139300	MANDAT MAINTENANCE - P3 GER	196 872. 20	61 905. 66	134 966. 54	218. 02
46139500	MAINTENANCE MANDAT - P5 SENSIB	94 658. 77	49 717. 06	44 941. 71	90. 39
46139600	MANDAT MAINTENANCE - P6	175 851. 44	72 317. 69	103 533. 75	143. 17
46139800	MANDAT MAINTENANCE INTERESSEMT	1 634. 40	861. 60	772. 80	89. 69
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		2 785 060. 11		2 785 060. 11	
50820400	BONS SOUSCRIPTION 1M€ 10A2.4	1 000 000. 00		1 000 000. 00	
50820500	BONS SOUSCRIPTION 750K€ 5A1.4	750 000. 00		750 000. 00	
50820600	BONS SOUSCRIPTION 1M€ 2 ANS	1 000 000. 00		1 000 000. 00	
50880000	INTERETS COURUS SUR OBLIGATION	35 060. 11		35 060. 11	
DISPONIBILITES		11 851 409. 97	12 786 136. 32	934 726. 35-	7. 31-
51200100	CE SPL OSER	6 513 730. 08	4 938 847. 76	1 574 882. 32	31. 89
51200200	CE DÉPÔT EN CAPITAL	62 000. 00	397 798. 45	335 798. 45-	84. 41-
51210100	CE BOURG EN BRESSE BODIN		28 364. 33	28 364. 33-	100. 00-
51210200	CE BOURG EN BRESSE ROBIN		26 628. 83	26 628. 83-	100. 00-
51210300	CE BOURG EN BRESSE VENNES		21 459. 03	21 459. 03-	100. 00-
51220100	CE RÉGION L. MONTGOLFIER		15 445. 92	15 445. 92-	100. 00-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
51220200	CE RÉGION L. CLAUDEL	40 883. 88	83 318. 28	42 434. 40-	50. 93-
51220300	CE RÉGION L. LA PLÉIADE		20 848. 31	20 848. 31-	100. 00-
51220400	CE RÉGION L. AMBLARD		8 709. 16	8 709. 16-	100. 00-
51230100	CE CRAN GEVRIER HOTEL DE VILLE		63 250. 67	63 250. 67-	100. 00-
51240100	CE MONTMÉLIAN MÉDIATÈQUE		5 502. 42	5 502. 42-	100. 00-
51250100	C.A.T. 12*250K_ 0.80%ÉCH 01/02	3 000 000. 00	3 000 000. 00		
51250200	C.A.T. 10*250K_ 0.66%ÉCH 15/02	2 000 000. 00	2 000 000. 00		
51250300	C.A.T. 10*250k€_%_ECH 07/12		2 000 000. 00	2 000 000. 00-	100. 00-
51280100	CE GRIGNY JOLIOT CURIE	89 697. 93	60 641. 91	29 056. 02	47. 91
51870100	INTÉRÊTS COMPTE-COURANT À PERÇ		471. 34	471. 34-	100. 00-
51870200	INTÉRÊTS COMPTE À TERME	145 098. 08	114 849. 91	30 248. 17	26. 34
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		8 367. 94	24 705. 22	16 337. 28-	66. 13-
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	8 367. 94	24 705. 22	16 337. 28-	66. 13-
Total III		128027588. 27	100242556. 98	27785031. 29	27. 72
TOTAL GENERAL		128058716. 84	100273171. 68	27785545. 16	27. 71

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL		11 105 050.00	10 999 050.00	106 000.00	0.96
10130100	CAPITAL SOCIAL - ENTRANT	5 870 510.00	5 764 510.00	106 000.00	1.84
10130200	CAPITAL SOCIAL - OPÉRATIONS	5 234 540.00	5 234 540.00		
RESERVE LEGALE		30 887.36	30 887.36		
10611000	RÉSERVE LÉGALE	30 887.36	30 887.36		
AUTRES RESERVES		422 893.28	505 072.76	82 179.48-	16.27-
10680000	AUTRES RÉSERVES	422 893.28	505 072.76	82 179.48-	16.27-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		51 022.46	82 179.48-	133 201.94	162.09
Total I		11 609 853.10	11 452 830.64	157 022.46	1.37
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		28 390 697.22	30 093 647.57	1 702 950.35-	5.66-
16410100	CE - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE V	1 524 083.12	1 609 564.87	85 481.75-	5.31-
16410200	CE - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	628 147.41	666 933.20	38 785.79-	5.82-
16410300	CE - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	589 713.23	626 125.85	36 412.62-	5.82-
16410400	CE - BOURG-EN-BRESSE - LES VEN	482 589.13	511 732.11	29 142.98-	5.69-
16410500	CE - RÉGION - L.CLAUDEL	760 997.36	805 949.32	44 951.96-	5.58-
16410600	CE - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	129 138.57	136 715.86	7 577.29-	5.54-
16410700	CE - GRIGNY - ECOLES JOLIOT CU	1 937 400.83	2 030 893.77	93 492.94-	4.60-
16420100	CDC - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE	1 502 686.09	1 586 444.06	83 757.97-	5.28-
16420200	CDC - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	625 427.41	663 037.65	37 610.24-	5.67-
16420300	CDC - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	587 159.68	622 468.68	35 309.00-	5.67-
16420400	CDC - BOURG-EN-BRESSE - LES VE	475 166.51	503 503.09	28 336.58-	5.63-
16420500	CDC - BOURG-EN-BRESSE - ST EXU	1 401 782.92	1 498 949.28	97 166.36-	6.48-
16420600	CDC - BOURG-EN-BRESSE - FAVIER	1 094 998.53	1 158 664.88	63 666.35-	5.49-
16420700	CDC - RÉGION - L.MONTGOLFIER	439 441.16	466 904.40	27 463.24-	5.88-
16420800	CDC - RÉGION - L.CLAUDEL	747 003.53	790 713.67	43 710.14-	5.53-
16420900	CDC - RÉGION - L.AMBLARD	668 621.94	707 764.50	39 142.56-	5.53-
16421000	CDC - RÉGION - L.LES CANUTS	2 596 377.36	2 750 111.42	153 734.06-	5.59-
16421100	CDC - RÉGION - L.A.PICASSO	2 323 064.20	2 465 849.14	142 784.94-	5.79-
16421200	CDC - RÉGION - L.S.WEIL	1 675 629.46	1 787 255.42	111 625.96-	6.25-
16421300	CDC - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	386 606.94	408 781.02	22 174.08-	5.42-
16421400	CDC - ANNECY - LES ROMAINS	2 240 451.97	2 383 492.61	143 040.64-	6.00-
16421500	CDC - GRIGNY - ECOLES JOLIOT C	992 983.14	1 059 035.26	66 052.12-	6.24-
16421600	CDC - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 714 307.88	1 814 258.15	99 950.27-	5.51-
16430100	BPI - RÉGION - L.MONTGOLFIER	444 927.95	473 237.42	28 309.47-	5.98-
16430200	BPI - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 741 318.26	1 844 257.30	102 939.04-	5.58-
16430300	BPI - RÉGION - L.AMBLARD	680 672.64	721 004.64	40 332.00-	5.59-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		150.00	150.00		
51860000	FRAIS BANCAIRES À PAYER	150.00	150.00		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		6 343 661.08	4 615 529.95	1 728 131.13	37.44
40100000	COLLECTIF FOURNISSEURS	4 363 102.20	2 248 517.98	2 114 584.22	94.04
40810000	FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	1 980 558.88	2 367 011.97	386 453.09-	16.33-
DETTES FISCALES ET SOCIALES		6 981 909.85	7 402 709.68	420 799.83-	5.68-
42100000	PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES		21.19	21.19-	100.00-
42510000	NOTES DE FRAIS	1 868.02	1 909.37	41.35-	2.17-
42820000	DETTES PROV. CONGÉS PAYÉS	57 875.52	52 974.11	4 901.41	9.25
43100000	URSSAF	31 167.00	18 753.00	12 414.00	66.20
43120000	URSSAF TA SOLDE	641.75		641.75	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	%
43720000	MUTUELLE - MALAKOFF MÉDÉRIC HU	8 307. 08	9 132. 47	825. 39-	9. 04-
43732000	RETRAITE - APICIL	9 390. 65	5 759. 28	3 631. 37	63. 05
43780000	TICKETS RESTAURANTS	2 520. 00		2 520. 00	
43820000	CHARGES SUR CONGÉS À PAYER	24 235. 89	22 983. 36	1 252. 53	5. 45
43860000	ORGANISMES - AUTRES CHARGES À	5 981. 14	5 624. 17	356. 97	6. 35
44210000	ETAT-PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	4 562. 00	3 101. 00	1 461. 00	47. 11
44551000	TVA À DÉCAISSER	13 057. 00	115 241. 00	102 184. 00-	88. 67-
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS		641. 50	641. 50-	100. 00-
44571000	TVA COLLECTÉE À 20 %	356. 80		356. 80	
44581000	TVA NON ENCORE DÉCLARABLE	77 961. 48	72 532. 16	5 429. 32	7. 49
44587000	TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	6 743 136. 52	7 093 034. 07	349 897. 55-	4. 93-
44860000	ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	849. 00	1 003. 00	154. 00-	15. 35-
AUTRES DETTES		74 647 174. 37	46 566 760. 17	28080414. 20	60. 30
41100000	COLLECTIF CLIENTS	14 300. 41		14 300. 41	
41940000	CLIENTS - REDEVANCE AVANCE PRÊ	54 362. 31	58 391. 31	4 029. 00-	6. 90-
46111000	MANDAT - AVANCES DEMANDÉES	73 557 776. 04	46 059 347. 03	27 498 429. 01	59. 70
46112000	MANDAT MAINTENANCE - RBT DEMAN	1 000 941. 72	442 402. 99	558 538. 73	126. 25
46152000	MANDAT - PÉNALITÉS RETENUES	10 806. 20	4 083. 00	6 723. 20	164. 66
46778000	DETTES DIVERSES	8 521. 88	2 535. 84	5 986. 04	236. 06
46779000	Comité Social et économique	465. 81		465. 81	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		85 271. 22	141 543. 67	56 272. 45-	39. 76-
48710000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	85 271. 22	141 543. 67	56 272. 45-	39. 76-
Total IV		116448863. 74	88 820 341. 04	27628522. 70	31. 11
TOTAL GENERAL		128058716. 84	100273171. 68	27785545. 16	27. 71

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
PRODUCTION VENDUE DE BIENS		625 541.91	618 544.26	6 997.65	1.13
70220000	B.E.A. REDEVANCES R2	222 826.39	226 142.76	3 316.37-	1.47-
70220100	B.E.A. REDEVANCE R2 - REV	24 595.02	21 089.90	3 505.12	16.62
70230000	B.E.A. REDEVANCES R3	124 304.92	124 623.80	318.88-	0.26-
70230100	B.E.A. REDEVANCE R3 - REV	14 680.04	10 784.50	3 895.54	36.12
70240000	B.E.A. REDEVANCES R4	124 368.12	124 500.00	131.88-	0.11-
70240100	B.E.A. REDEVANCE R4 - REV	11 786.09	5 998.28	5 787.81	96.49
70250000	B.E.A. REDEVANCES R5	54 574.59	54 933.20	358.61-	0.65-
70250100	B.E.A. REDEVANCE R5 - REV	5 233.10	2 677.70	2 555.40	95.43
70260000	B.E.A. REDEVANCES R6	29 842.23	34 764.63	4 922.40-	14.16-
70260100	B.E.A. REDEVANCE R6 - REV	5 172.41	2 008.04	3 164.37	157.59
70270000	B.E.A. REDEVANCES INTÉRESSEMEN	8 159.00	11 021.45	2 862.45-	25.97-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		1 075 260.63	1 446 378.74	371 118.11-	25.66-
70610000	B.E.A TRAVAUX	44 622.33	645 489.31	600 866.98-	93.09-
70610100	HONORAIRES - AUDITS ÉNERGÉTIQU	196 748.00	230 204.50	33 456.50-	14.53-
70610200	HONORAIRES - A.M.O.	7 269.00	22 847.00	15 578.00-	68.18-
70610400	HONORAIRES - MANDATS - EXPLOIT	41 831.73	17 535.00	24 296.73	138.56
70610600	HONORAIRES - MANDATS	810 501.69	562 770.29	247 731.40	44.02
70612600	HONORAIRES - RÉV - MANDATS	18 750.53	12 767.92	5 982.61	46.86
70860000	INDEMNITÉ RÉSILIATION DE MANDA	8 610.50		8 610.50	
70880000	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS	7 645.00	1 621.00	6 024.00	371.62
70880100	RÉTROCESSION PDT. PHOTOVOLTA"Q	62 318.09-	48 665.23-	13 652.86-	28.05-
70880200	RÉTROCESSION PRIME PHOTOVOLTA"	1 155.60-	1 155.60-		
70880300	RÉTROCESSION FRAIS PHOTOVOLTA"	2 755.54	2 964.55	209.01-	7.05-
Chiffre d'affaires NET		1 700 802.54	2 064 923.00	364 120.46-	17.63-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		5 333.36	2 666.64	2 666.72	100.00
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 333.36	2 666.64	2 666.72	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES			839.94	839.94-	100.00-
79110000	TRANSFERTS DE CHARGES		839.94	839.94-	100.00-
AUTRES PRODUITS		897 647.65	402 493.90	495 153.75	123.02
75800000	PRODUIT DE GESTION COURANTE	195.70	21 309.83	21 114.13-	99.08-
75880000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	897 451.95	381 184.07	516 267.88	135.44
Total des Produits d'exploitation		2 603 783.55	2 470 923.48	132 860.07	5.38
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		656 623.86	1 257 471.45	600 847.59-	47.78-
60534000	B.E.A. BUDGET CREM		467 919.19	467 919.19-	100.00-
60535000	B.E.A. BUDGET COÛTS SUR TRAVAU		65 900.13	65 900.13-	100.00-
60537000	B.E.A. BUDGET CHARGE PHOTOVOLT	2 755.52	2 964.55	209.03-	7.05-
60537100	B.E.A. RÉTROCESSION PHOTOVOLTA	62 318.09-	48 665.23-	13 652.86-	28.05-
60537200	BEA RETROCESS PRIME PHOTOVOLTA	1 155.60-	1 155.60-		
60538000	B.E.A. INTERESSEMENT	8 159.00	10 877.18	2 718.18-	24.99-
60539000	B.E.A. BUDGET COMPTE DE RÉSERV	45 245.18	101 804.79	56 559.61-	55.56-
60612000	CARBURANTS, LUBRIFIANTS	4 398.35	5 044.91	646.56-	12.82-
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN, PETIT É	545.68	3 773.85	3 228.17-	85.54-
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	536.82	1 052.09	515.27-	48.98-
61320000	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	34 579.82	30 364.65	4 215.17	13.88
61380100	LOCATION 208 DIESEL 01/18		123.81	123.81-	100.00-
61380400	LOCATION 308 ESSENCE 08/19	4 195.21	4 195.20	0.01	0.00
61380500	LOCATION 208 ESSENCE 09/19	2 277.51	3 292.80	1 015.29-	30.83-

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
61380600	Locations Diverses	447. 30		447. 30	
61400000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIÉ	4 300. 00	4 300. 00		
61551000	ENTRETIEN MATÉRIEL DE TRANSPOR	548. 03	727. 22	179. 19-	24. 64-
61560100	CPRO - MAIL IN BLACK	658. 00	668. 02	10. 02-	1. 50-
61560200	CPRO - FIREWALL	2 550. 47	2 427. 67	122. 80	5. 06
61560300	CPRO - BOITE AUX LETTRES HÉBER	1 395. 79	1 246. 42	149. 37	11. 98
61560400	CPRO - COPIEUR LOCATION MAINTE	3 511. 97	3 632. 42	120. 45-	3. 32-
61560500	CPRO - MAINTENANCE CONTRAT PRI	5 083. 01	3 531. 43	1 551. 58	43. 94
61560600	CPRO - SAUVEGARDE ISI BACKUP	2 107. 34	3 060. 01	952. 67-	31. 13-
61560700	ATELIER 111 - SITE INTERNET	1 620. 00	1 620. 00		
61560800	CPRO - TEAMS	302. 40-	604. 80	907. 20-	150. 00-
61560900	GESPROJET	3 299. 16	1 600. 00	1 699. 16	106. 20
61561000	MAINTENANCE - P1	29 842. 23	34 764. 63	4 922. 40-	14. 16-
61561100	MAINTENANCE - P1 - RÉVISION	5 172. 41	2 008. 04	3 164. 37	157. 59
61562000	MAINTENANCE - P2	222 827. 23	226 143. 86	3 316. 63-	1. 47-
61562100	MAINTENANCE - P2 - RÉVISION	24 595. 02	21 089. 89	3 505. 13	16. 62
61563000	MAINTENANCE - P3	138 984. 97	122 878. 22	16 106. 75	13. 11
61563100	MAINTENANCE - P3 - RÉVISION		10 784. 00	10 784. 00-	100. 00-
61565000	MAINTENANCE - P5	54 574. 55	54 933. 20	358. 65-	0. 65-
61565100	MAINTENANCE - P5 - RÉVISION	5 201. 86	2 657. 91	2 543. 95	95. 71
61566000	CPRO - SAGE & EFAKTO	3 325. 00	3 319. 00	6. 00	0. 18
61566100	ORANGE - MCO COLLAB	506. 22	464. 04	42. 18	9. 09
61566200	C PRO LICENCES OFFICE 365	659. 51	769. 15	109. 64-	14. 25-
61566300	LUCCA - FIGGO - LOGICIEL RH	741. 00	420. 00	321. 00	76. 43
61610100	ASSURANCES - RESP. CIVILE GÉNÉ	14 776. 22	21 906. 94	7 130. 72-	32. 55-
61610200	ASSURANCES - R.C.M.S.	1 200. 00	1 200. 00		
61610300	ASSURANCES - LOCAUX GRENOBLE	395. 93	347. 60	48. 33	13. 90
61610400	ASSURANCE LOCAUX VOLVIC	288. 36	291. 37	3. 01-	1. 03-
61610500	Assurance Locaux Lyon	65. 29		65. 29	
61630000	ASSURANCES - TRANSPORT	2 035. 22	1 765. 93	269. 29	15. 25
61810000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	37. 49	109. 88	72. 39-	65. 88-
62260000	HONORAIRES	5 250. 00	11 500. 00	6 250. 00-	54. 35-
62260100	HONORAIRES EXPERTISE-COMPTABLE	10 075. 00	10 225. 00	150. 00-	1. 47-
62260200	HONORAIRES COMMISSARIAT AUX CO	8 754. 80	8 608. 60	146. 20	1. 70
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	171. 09	1 167. 10	996. 01-	85. 34-
62280000	AUTRES RÉMUNÉRATIONS	3 375. 82	784. 90	2 590. 92	330. 10
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	2 524. 05	2 205. 40	318. 65	14. 45
62510000	FRAIS AREA	3 599. 91	3 915. 34	315. 43-	8. 06-
62514000	FRAIS PÉAGE, TRAIN, PARKING, H	18 170. 22	8 034. 40	10 135. 82	126. 16
62520000	INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES	2 234. 94	5 490. 85	3 255. 91-	59. 30-
62550000	FRAIS DE DEMENAGEMENT	2 150. 00		2 150. 00	
62561000	FRAIS REPAS	2 284. 45	1 797. 28	487. 17	27. 11
62570000	RÉCEPTIONS	997. 00	865. 07	131. 93	15. 25
62600300	FRAIS POSTAUX	2 956. 37	2 312. 04	644. 33	27. 87
62620100	LIGNE FIXE	340. 75	311. 43	29. 32	9. 41
62620200	ABONNEMENT INTERNET	360. 00	957. 70	597. 70-	62. 41-
62620300	LIGNES MOBILES	6 019. 96	5 158. 07	861. 89	16. 71
62620400	FIBRE	6 774. 90	6 259. 15	515. 75	8. 24
62780000	SERVICES BANCAIRES	7 117. 62	7 174. 82	57. 20-	0. 80-
62810000	COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	3 800. 40	3 940. 33	139. 93-	3. 55-
	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 336. 27	13 068. 52	7 732. 25-	59. 17-
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE		3 732. 00	3 732. 00-	100. 00-
63130000	FORMATION CONTINUE	321. 27	3 808. 52	3 487. 25-	91. 56-
63511000	C.F.E. ET C.V.A.E.	2 488. 00	2 904. 00	416. 00-	14. 33-

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 * Euros	%
63512000	TAXE FONCIÈRE	1 678. 00	1 621. 00	57. 00	3. 52
63514000	TAXE SUR VÉHICULES DE SOCIÉTÉ	849. 00	1 003. 00	154. 00-	15. 35-
SALAIRES ET TRAITEMENTS		754 051. 75	652 328. 37	101 723. 38	15. 59
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	703 418. 00	627 517. 05	75 900. 95	12. 10
64122000	CONGÉS PAYÉS PROVISIONNÉS	4 901. 41	15 076. 33	10 174. 92-	67. 49-
64130000	INDEMNITÉS TRANSPORT PUBLIC	2 411. 50	2 445. 60	34. 10-	1. 39-
64131000	PRIMES ET GRATIFICATION PPV	34 487. 50		34 487. 50	
64141000	INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	8 833. 34	8 000. 00	833. 34	10. 42
64149000	INDEMNITES ACTIVITES PARTIELLE		837. 34-	837. 34	100. 00
64149010	AVANTAGE EN NATURE VEHICULE	1 674. 89-	1 437. 89-	237. 00-	16. 48-
64170000	AVANTAGES EN NATURE	1 674. 89	1 564. 62	110. 27	7. 05
CHARGES SOCIALES		302 213. 28	275 131. 70	27 081. 58	9. 84
64502000	CHARGES SOCIALES SUR PROV. C.P	1 252. 53	6 120. 71	4 868. 18-	79. 54-
64510000	COTISATIONS - URSSAF	199 213. 00	175 069. 28	24 143. 72	13. 79
64520000	COTISATIONS - MUTUELLES	26 898. 74	26 420. 15	478. 59	1. 81
64531000	COT. CAISSE RETRAITE COMPL. EM	54 398. 17	48 863. 21	5 534. 96	11. 33
64713000	PART PATRONALE TICKETS RESTAUR	16 097. 40	14 774. 40	1 323. 00	8. 95
64750000	MÉDECINE DU TRAVAIL	1 765. 00	1 345. 00	420. 00	31. 23
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 588. 44	2 538. 95	49. 49	1. 95
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		18 161. 21	17 096. 58	1 064. 63	6. 23
68111000	DOT/AMORT. IMMOB. INCOPORELLES	6 130. 00	6 227. 78	97. 78-	1. 57-
68112000	DOT/AMORT. IMMOB. CORPORELLES	12 031. 21	10 868. 80	1 162. 41	10. 69
AUTRES CHARGES		903 429. 60	385 407. 35	518 022. 25	134. 41
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	5 977. 65	4 223. 28	1 754. 37	41. 54
65880000	SUBVENTIONS À REVERSER	897 451. 95	381 184. 07	516 267. 88	135. 44
Total des Charges d'exploitation		2 639 815. 97	2 600 503. 97	39 312. 00	1. 51
Résultat d'exploitation		36 032. 42-	129 580. 49-	93 548. 07	72. 19
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		77 883. 02	47 861. 52	30 021. 50	62. 73
76880000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 051. 38	4 120. 65	3 069. 27-	74. 49-
76885000	INTÉRÊTS COURUS SUR COMPTE À T	41 771. 53	43 740. 87	1 969. 34-	4. 50-
76886000	INTERETS DES OBLIGATIONS	35 060. 11		35 060. 11	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		495 204. 66	444 004. 69	51 199. 97	11. 53
79600000	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈ	495 204. 66	444 004. 69	51 199. 97	11. 53
Total des Produits financiers		573 087. 68	491 866. 21	81 221. 47	16. 51
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		485 126. 80	444 165. 20	40 961. 60	9. 22
66110000	INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	485 126. 80	444 165. 20	40 961. 60	9. 22
Total des Charges financières		485 126. 80	444 165. 20	40 961. 60	9. 22
Résultat financier		87 960. 88	47 701. 01	40 259. 87	84. 40
Résultat courant avant impôts		51 928. 46	81 879. 48-	133 807. 94	163. 42

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		360. 00	360. 00-	100. 00-
77560000 PRODUITS DE CESSION D'ÉLÉM. D'		360. 00	360. 00-	100. 00-
Total des Produits exceptionnels		360. 00	360. 00-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		300. 00	300. 00-	100. 00-
67100000 CHARGES EXCEP. /OPÉRATION GEST		300. 00	300. 00-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	906. 00	360. 00	546. 00	151. 67
67520000 VNC ELEMENTS ACTIF CEDES	906. 00		906. 00	
67560000 VNC ÉLÉMENTS D'ACTIF CÉDÉS		360. 00	360. 00-	100. 00-
Total des Charges exceptionnelles	906. 00	660. 00	246. 00	37. 27
Résultat exceptionnel	906. 00-	300. 00-	606. 00-	202. 00-
Total des produits	3 176 871. 23	2 963 149. 69	213 721. 54	7. 21
Total des charges	3 125 848. 77	3 045 329. 17	80 519. 60	2. 64
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	51 022. 46	82 179. 48-	133 201. 94	162. 09

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

1 ESP FRANCOIS MITERRAND
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
06.30.57.52.33

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	16
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluations des produits et en cours	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	18
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Ventilation de l'effectif moyen	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	21
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	21
Transferts de charges	21
Résultats financiers des cinq derniers exercices	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La Société Publique Locale d'Efficacité Energétique a été créée le 1er Janvier 2013

Son objet est, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'accompagner ses actionnaires dans la mise en oeuvre de leur stratégie et de leur projets de rénovation énergetique, sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédié.

Son siége sociale est fixée dans les locaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 esplanade François Mitterrand, CS20033, 69269 LYON cedex 02.

Sa durée est fixée à 99 ans.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 128 058 716.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 700 802.54 Euros et dégageant un bénéfice de 51 022.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	61 062		1 312
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 513		6 738
Emballages récupérables et divers	5 492		10 625
TOTAL	81 005		17 362
Prêts, autres immobilisations financières	4 296		906
TOTAL	4 296		906
TOTAL GENERAL	146 363		19 581

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			62 374	62 374
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			82 251	82 251
Emballages récupérables et divers		1 492	14 625	14 625
TOTAL		1 492	96 875	96 875
Prêts, autres immobilisations financières			5 203	5 203
TOTAL			5 203	5 203
TOTAL GENERAL		1 492	164 452	164 452

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	51 406	6 130		57 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 941	11 394		71 336
Emballages récupérables et divers	4 401	637	586	4 452
TOTAL	64 342	12 031	586	75 788
TOTAL GENERAL	115 748	18 161	586	133 323

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 130				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 114	7 280			
Emballages récupérables et divers	452	185			
TOTAL	4 566	7 465			
TOTAL GENERAL	10 696	7 465			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 203	0-	5 203
Autres créances clients	44 566 681	6 236 181	38 330 500
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	386	386	
Impôts sur les bénéfices	19 181	19 181	
Taxe sur la valeur ajoutée	265 490	265 490	
Divers état et autres collectivités publiques	616	616	
Débiteurs divers	68 530 396	68 530 396	
Charges constatées d'avance	8 368	8 368	
TOTAL	113 396 321	75 060 618	38 335 703

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	105	105		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	28 390 744	1 737 471	7 236 559	19 416 714
Fournisseurs et comptes rattachés	6 343 661	6 343 661		
Personnel et comptes rattachés	59 744	59 744		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 244	82 244		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 834 512	6 834 512		
Autres impôts taxes et assimilés	5 411	5 411		
Autres dettes	74 647 174	74 647 174		
Produits constatés d'avance	85 271	85 271		
TOTAL	116 448 866	89 795 593	7 236 559	19 416 714
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 702 950			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	10 999 050	106 000		11 105 050

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	54 709	33.33
Logiciel avant 2017	2 290.	100.00
Site internet	5 375	33.33

Les logiciels étaient amortis en linéaire sur 12 mois jusqu'au 31.12.2016
Depuis le 01.01.2017, les logiciels sont amortis en linéaire sur 3 ans.
Le site internet acquis en 2014, était également amortis en linéaire sur 3 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Dégressif	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	6 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

La société appréhende ses produits selon la méthode à l'avancement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes des mandats apparaisent à l'actif et au passif du bilan.

Le solde vis-à-vis des Collectivités Mandantes figure au passif dans la rubrique "autres dettes" pour 6.039.128,42 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	40 459 089
Autres créances	1 002
Valeurs mobilières de placement	35 060
Disponibilités	145 098
Total	40 640 249

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 980 559
Dettes fiscales et sociales	88 942
Total	2 069 650

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 368
Total	8 368
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	85 271
Total	85 271

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Comptabilisation des baux emphytéotiques administratifs (BEA) de rénovation énergetique

La société a comptabilisé les BEA qu'elle a signé en 2014, 2015, 2016 et 2017 suivant le modèle dit de la "créance financière" car le contrôle qu'exerce l'autorité publique sur l'investissement que la SPL réalise n'autorise pas cette dernière à inscrire cet actif à son bilan.

Comptabilisation de 3 contrats de SWAP à taux d'intérêts

La société a souscrit 3 contrats de swap de taux d'intérêts afin de faire correspondre les contrats de prêts à taux variables aux loyers fixes prévus dans les baux emphytéotiques adlinistratifs.

Cession Dailly sur les opérations

La société a consenti, en garantie des emprunts de long terme et au profit des prêteurs, sur toutes les opérations, une cession Dailly de la part des loyers correspondant aux remboursements et aux intérêts desdits emprunts.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de Services	1 075 102
Prestations liées aux baux emphytéotiques (BEA)	44 622
Redevances facturées aux Collectivités dans le cadre des BEA	625 542
Refacturations Diverses	44 463-
Total	1 700 803

Répartition par secteur géographique	Montant
Région Auvergne-Rhône-Alpes	1 700 803
Total	1 700 803

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Employés	2
Total	14

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.754,80 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.754,80 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- VNC des éléments d'actif cédés	906	67520000
Total	906	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Le 24/02/2023
Mr Philippe TRUCHY
Directeur Général

Dossier N° 200040 en Euros. Edité le 13/03/2023à 18:41 Cabinet E-VECA

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 855	10 801	10 801	10 999	11 105
Nbre des actions ordinaires existantes	1 085 505	1 080 105	1 080 105	1 099 905	1 110 505
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 547	7 754	3 558	2 065	1 701
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	109	36	10-	65-	70
Impôts sur les bénéfices	23	5			
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	67	11	31-	82-	51
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.08	0.03	0.01-	0.06-	0.06
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	9	12	13	14
Montant de la masse salariale de l'exercice	389	466	534	652	754
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	175	195	228	275	302